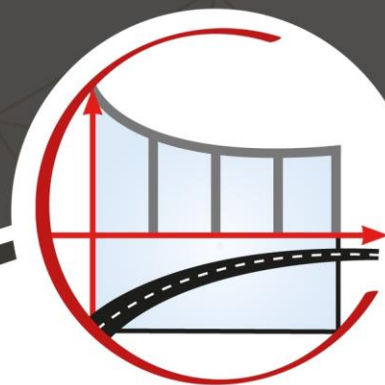


LABINFRA



Spécialistes Chaussées
& Génie Civil




**MINISTÈRE
DU PARTENARIAT
AVEC LES TERRITOIRES
ET DE LA DÉCENTRALISATION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIR Centre-Est

Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est



Amélioration de l'itinéraire Lyon-St Etienne / Echangeur 12

Rive-de-Gier / Genilac (42)

Diagnostic amiante et HAP de chaussée

Commande N°	INDICE	DATE	RÉDACTEUR	VERIFICATEUR	APPROBATEUR	OBSERVATIONS / MODIFICATIONS
C.24.CH.403 C.24.51099	A	26/11/2024	Claude KATCHELEWA	Gautier MONDON	Gautier MONDON	-

LABINFRA SARL - Laboratoire de Contrôles, d'Études et de Recherches pour les Infrastructures

SIÈGE SOCIAL : RN6 - Z.A. "Les Ormeaux" - 3 Rue Paradon - 71150 FONTAINES - Tél : 03.85.94.02.88 - Fax 03.85.45.88.43 - e-mail : secretariat@labinfra.com
SARL au capital de 100 000 Euros - SIRET 503 753 170 00011 - R.C.S. CHALON SUR SAÔNE 2008 B 166 - APE 7112B - TVA FR 07 503 753 170 - TVA SUR ENCAISSEMENTS

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	3
1.1. MISSIONS	3
1.2. RÉFÉRENTIELS	4
2. PROGRAMME MIS EN OEUVRE	4
2.1. INVESTIGATIONS, ANALYSES	4
3. RESULTATS	5
4. CONCLUSIONS	7
ANNEXES	8
ANNEXE 1 : LOGIGRAMME HAP GUIDE IDRRIM	9
ANNEXE 2 : LIMITATIONS USAGES : GUIDE SETRA 2016 ACCEPTABILITE ENVIRONNEMENTALE DE MATERIAUX ALTERNATIFS EN TECHNIQUE ROUTIERE.	11
ANNEXE 3 : IMPLANTATION DES SONDAGES	15
ANNEXE 4 : PROCES-VERBAUX DES CAROTTAGES ET RESULTATS AMIANTE + HAP	16
ANNEXE 5 : CLASSIFICATION DES MISSIONS TYPES D'INGENIERIE GEOTECHNIQUE (NF P 94-500 NOVEMBRE 2013)	17

1. INTRODUCTION

1.1. MISSIONS

A la demande de l'agence de LYON du bureau d'étude HYDROGÉOTECHNIQUE SUD ET EST, le service spécialisé en chaussée du GROUPE HYDROGÉOTECHNIQUE (LABINFRA) réalise une mission de diagnostic amiante / HAP de la chaussée sur l'échangeur 12 de l'autoroute A47 à Rive-de-Gier dont le programme est défini en 2.

Cette étude s'inscrit dans le cadre de la norme 94.500 des missions type d'ingénierie géotechnique de l'AFNOR-USG (Novembre 2013), qui suivent les étapes d'élaboration et de réalisation de tout projet, à savoir :

- Prestations d'investigations géotechniques
- ÉTAPE 1 : étude géotechnique préalable (G1)
 - ES : Phase Étude de Site,
 - PGC : Phase Principes Généraux de Construction,
- ÉTAPE 2 : étude géotechnique de conception (G2)
 - AVP : Phase Avant-Projet,
 - PRO : Phase Projet,
 - DCE / ACT : Phase Dossier de Consultation des Entreprises et Assistance aux Contrats de Travaux
- ÉTAPE 3 : études géotechniques de réalisation
 - Étude et suivi géotechnique d'exécution (G3)
 - Phase étude,
 - Phase suivi.
 - Supervision géotechnique d'exécution (G4)
 - Phase étude,
 - Phase suivi.
- Étude d'éléments spécifiques géotechniques
 - **Diagnostic géotechnique (G5).**
 - **Limitées aux carottages de chaussée et analyses amiante HAP tels que définis ci-après.**

1.2. RÉFÉRENTIELS

La campagne de carottages, les analyses, ainsi que notre étude suivent les normes et documents français et plus particulièrement :

- Pour les analyses amiante, les recherches sont exclusivement menées selon la norme NFX 43-050 suivant **les dispositions de l'arrêté du 1er octobre 2019 pour les enrobés (article IV) en application depuis le 01/04/21** et suivant les annexes G6 et G7 du guide de l'IDDRIM de décembre 2013 par un laboratoire accrédité COFRAC ou équivalent.

Les analyses amiante comprennent :

- La recherche des fibres d'amiante délibérément ajoutées (matériaux manufacturés- Article II)
- La recherche de fibres d'amiante dites naturelles dans les granulats (matériaux bruts – Article III)
- Pour la recherche d'HAP, les analyses sont menées par chromatographie en phase gazeuse et spectrométrie de masse selon la norme EN 15527 pour quantification des 16 congénères. Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des échantillons analysés en présentant également l'implantation des carottages avec comme source le site Géoportail.

2. PROGRAMME MIS EN OEUVRE

2.1. INVESTIGATIONS, ANALYSES

La campagne d'investigation a consisté en la réalisation :

- de 17 prélèvements par carottage du corps de chaussée
- de 36 vérifications de présence d'amiante sur une couche homogène
- de 36 analyses d'HAP (Hydrocarbure Aromatique Polycyclique) sur une couche homogène

Les différents éléments constitutifs de l'étude, présentés ci-avant, ainsi que le plan d'implantation des sondages sont joints en annexe au présent rapport.

3. RESULTATS

Tableau récapitulatif des prélèvements soumis à analyse :

Dép.	RD	Commune	Rue	Carotte	X	Y	Echantillon	Référence Labo	Présence de Fibres d'amiante délibérément ajoutées	Présence de Fibres d'amiante naturelles (granulats)	Somme (x) des 16 congénères HAP (mg/kg)
42	RD65	Rive-de-Gier	GIRATOIRE	SC1	45.520046	4.593707	0 - 5,5 cm	24FPP017778-001	NON	NON	<8,0
42	RD65	Rive-de-Gier	GIRATOIRE	SC1	45.520046	4.593707	5,5 - 14 cm	24FPP017778-002	NON	NON	12,03
42	RD65	Rive-de-Gier	GIRATOIRE	SC1	45.520046	4.593707	14 - 22,5 cm	24FPP017778-003	NON	NON	<8,0
42	RD65	Rive-de-Gier	GIRATOIRE	SC2	45.520178	4.593404	0 - 5,5 cm	24FPP017778-004	NON	NON	<8,0
42	RD65	Rive-de-Gier	GIRATOIRE	SC2	45.520178	4.593404	5,5 - 12,5 cm	24FPP017778-005	NON	NON	20,63
42	RD65	Rive-de-Gier	GIRATOIRE	SC2	45.520178	4.593404	12,5 - 22 cm	24FPP017778-006	NON	NON	<8,0
42	RD65	Rive-de-Gier	GIRATOIRE	SC3	45.520245	4.593359	0 - 5,5 cm	24FPP017778-007	NON	NON	<8,0
42	RD65	Rive-de-Gier	GIRATOIRE	SC3	45.520245	4.593359	5,5 - 12,5 cm	24FPP017778-008	NON	NON	27,31
42	RD65	Rive-de-Gier	GIRATOIRE	SC3	45.520245	4.593359	12,5 - 21,5 cm	24FPP017778-009	NON	NON	<8,0
42	RD65	Rive-de-Gier	GIRATOIRE	SC4	45.519944	4.593139	0 - 2 cm	24FPP017778-010	NON	NON	<8,0
42	RD65	Rive-de-Gier	GIRATOIRE	SC4	45.519944	4.593139	2 - 9,5 cm	24FPP017778-011	NON	NON	<8,0
42	RD65	Rive-de-Gier	GIRATOIRE	SC4	45.519944	4.593139	9,5 - 16 cm	24FPP017778-012	NON	NON	<8,0
42	RD65	Rive-de-Gier	GIRATOIRE	SC5	45.519857	4.594087	0 - 3 cm	24FPP017778-013	NON	NON	<8,0
42	RD65	Rive-de-Gier	GIRATOIRE	SC5	45.519857	4.594087	3 - 12,5 cm	24FPP017778-014	NON	NON	<8,0
42	RD65	Rive-de-Gier	GIRATOIRE	SC5	45.519857	4.594087	12,5 - 22 cm	24FPP017778-015	NON	NON	8,45
42		Rive-de-Gier	Impasse du Château	SC6	45.520962	4.59424	0 - 8 cm	24FPP017778-016	NON	NON	<8,0
42		Rive-de-Gier	Avenue Charles de Gaulle	SC7	45.521095	4.594031	0 - 8 cm	24FPP017778-017	NON	NON	<8,0
42		Rive-de-Gier	Avenue Charles de Gaulle	SC7	45.521095	4.594031	8 - 16 cm	24FPP017778-018	NON	NON	<8,0
42		Rive-de-Gier	Avenue Charles de Gaulle	SC7	45.521095	4.594031	16 - 26 cm	24FPP017778-019	NON	NON	<8,0
42		Rive-de-Gier	Avenue Charles de Gaulle	SC8	45.522669	4.595936	0 - 9,5 cm	24FPP017778-020	NON	NON	<8,0
42		Rive-de-Gier	Avenue Charles de Gaulle	SC8	45.522669	4.595936	9,5 - 17,5 cm	24FPP017778-021	NON	NON	<8,0
42		Rive-de-Gier	Avenue Charles de Gaulle	SC8	45.522669	4.595936	17,5 - 29,5 cm	24FPP017778-022	NON	NON	<8,0
42		Rive-de-Gier	Avenue Charles de Gaulle	SC9	45.521754	4.594706	0 - 4,5 cm	24FPP017778-023	NON	NON	<8,0
42		Rive-de-Gier	Avenue Charles de Gaulle	SC9	45.521754	4.594706	4,5 - 14,5 cm	24FPP017778-024	NON	NON	<8,0
42		Rive-de-Gier	Avenue Charles de Gaulle	SC9	45.521754	4.594706	14,5 - 27,5 cm	24FPP017778-025	NON	NON	<8,0

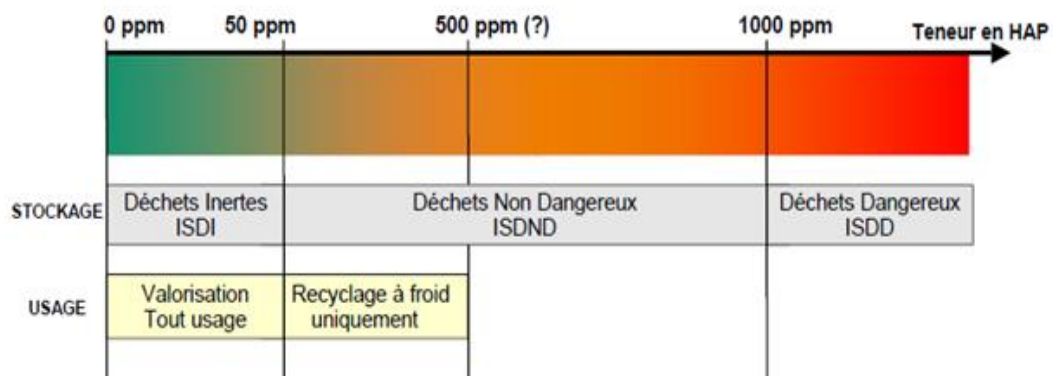
42		Rive-de-Gier	BRETELLE	SC10	45.520776	4.593763	0 - 7 cm	24FPP017778-026	NON	NON	24,19
42		Rive-de-Gier	BRETELLE	SC10	45.520776	4.593763	7 - 19,5 cm	24FPP017778-027	NON	NON	8,33
42		Rive-de-Gier	BRETELLE	SC10	45.520776	4.593763	19,5 - 30 cm	24FPP017778-028	NON	NON	<8,0
42	RD65	Rive-de-Gier	TROTTOIR	SC11	45.519998	4.593834	0 - 4 cm	24FPP017778-029	NON	NON	<8,0
42	RD65	Rive-de-Gier	TROTTOIR	SC12	45.520231	4.593777	0 - 8 cm	24FPP017778-030	NON	NON	<8,0
42	RD65	Rive-de-Gier	TROTTOIR	SC13	45.520266	4.593573	0 - 5,5 cm	24FPP017778-031	NON	NON	<8,0
42	RD65	Rive-de-Gier	TROTTOIR	SC14	45.520256	4.593358	0 - 6 cm	24FPP017778-032	NON	NON	<8,0
42		Rive-de-Gier	BRETELLE - TROTTOIR	SC15	45.520709	4.593685	0 - 3 cm	24FPP017778-033	NON	NON	8,07
42		Rive-de-Gier	BRETELLE - TROTTOIR	SC16	45.520808	4.59382	0 - 1,5 cm	24FPP017778-034	NON	NON	<8,0
42		Rive-de-Gier	BRETELLE	SC17	45.520977	4.59381	0 - 7,5 cm	24FPP017778-035	NON	NON	17,81
42		Rive-de-Gier	BRETELLE	SC17	45.520977	4.59381	7,5 - 21,5 cm	24FPP017778-036	NON	NON	<8,0

Légende

Somme (x) des 16 congénères HAP (mg/kg)	Couleur correspondante
X < 50 mg/kg	
50 < X < 500 mg/kg	
500 < X < 1000 mg/kg	
X > 1000 mg/kg	

4. CONCLUSIONS

- Les analyses des prélèvements effectués ne mettent pas en évidence de fibres d'amiante.
- Les concentrations en HAP des échantillons sont inférieures à 50 mg/kg. (Cf en annexe : logigramme annexe G-2 guide IDRRIM n°27 de décembre 2013 ;
- La réutilisation des enrobés de la couche analysée est définie par le guide d'application SETRA 2016 : Acceptabilité environnementale de matériaux alternatifs en technique routière. (Partie 3 et tableau annexe 2B). Cf annexe.
- Limitations usages



Seuil de 500 ppm en HAP = limite du recyclage à froid ; sans réchauffage ni chauffage des agrégats d'enrobés

Notre mission se termine à la remise du présent rapport qui constitue un ensemble indissociable.

Nous restons à la disposition de tous les intervenants pour tous renseignements complémentaires.

Dressé par :

Assistant Ingénieur

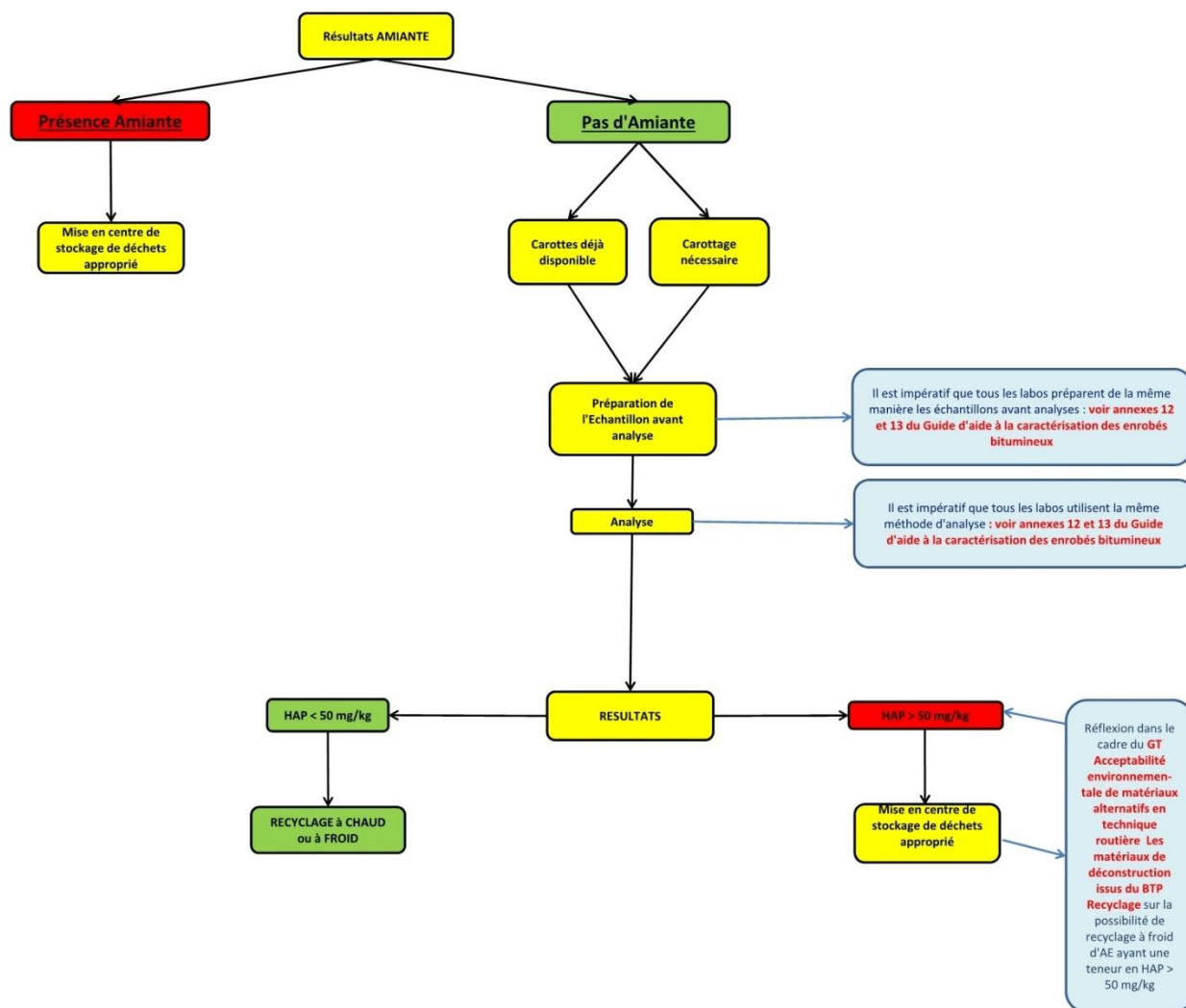
Claude KATCHELEWA

Ingénieur Chef de Projet

Gautier MONDON

ANNEXES

Annexe 1 : Logigramme HAP guide IDRRIM



Annexe 2 : Limitations usages : guide SETRA 2016 Acceptabilité environnementale de matériaux alternatifs en technique routière.



3 Domaines d'emplois et limitations d'usage

3.1 - Usages routiers pris en compte

Les usages routiers envisagés dans le cadre du présent guide se distinguent selon le niveau d'exposition aux eaux météoriques. Trois types sont ainsi distingués et décrits ci-dessous.

Nota : Pour tout autre usage routier envisagé, une étude, menée conformément aux dispositions de la norme NF EN 12920+A1 [5], doit être produite et soumise, pour validation, à la DREAL contrôlant l'installation de recyclage.

3.1.1 - Les usages routiers de type 1

Les usages routiers de type 1 sont les usages d'au plus trois mètres de hauteur en sous-couche de chaussée ou d'accotement d'ouvrages routiers revêtus² :

- remblai sous ouvrage ;
- couche de forme ;
- couche de fondation ;
- couche de base et couche de liaison.

Les matériaux routiers pouvant être utilisés dans des usages routiers de type 1 sont ceux pour lesquels les matériaux alternatifs entrant dans leur composition satisfont aux valeurs limites des tableaux de l'annexe 2 pour les usages de type 1, dans la limite des dispositions fixées au chapitre 2.2.3.

La figure 1 ci-dessous illustre les différents usages routiers de type 1.

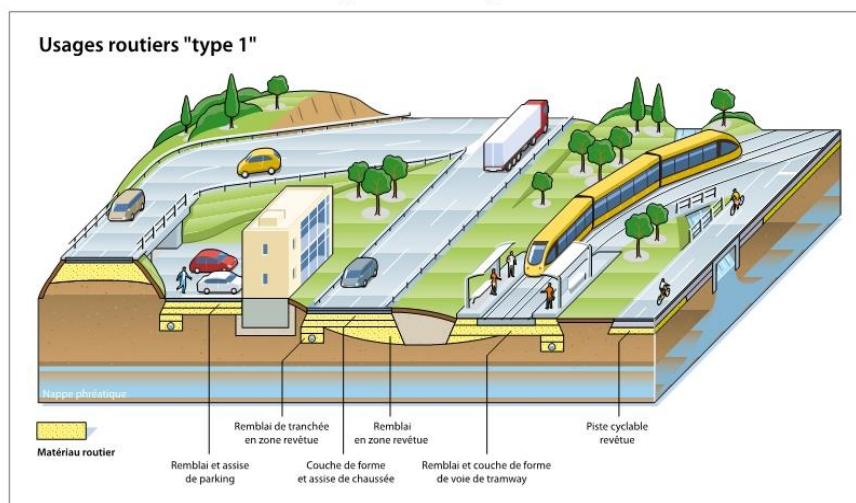


Figure 1 : Usages routiers « type 1 » (Infographie : Lorenzo Timon).

² Un ouvrage routier est réputé « revêtu » si sa couche de surface est réalisée à l'aide d'asphalte, d'enrobés bitumeux, d'enduits superficiels d'usure, de béton, de ciment ou de pavés jointoyés par un matériau lié, et si elle présente en tout point une pente minimale de 1 %.



3.1.2 - Les usages routiers de type 2

Les usages routiers de type 2 sont les usages d'au plus six mètres de hauteur en remblai technique connexe à l'infrastructure routière (ex : merlon de protection phonique ou paysager) ou en accotement, dès lors qu'il s'agit d'usages au sein d'ouvrages routiers recouverts³.

Relèvent également des usages routiers de type 2 les usages de plus de trois mètres et d'au plus six mètres de hauteur en sous-couche de chaussée ou d'accotement d'ouvrages routiers revêtus.

Les matériaux routiers pouvant être utilisés dans des usages routiers de type 2 sont ceux pour lesquels les matériaux alternatifs entrant dans leur composition satisfont aux valeurs limites des tableaux de l'annexe 2 pour les usages de type 2, dans la limite des dispositions fixées au chapitre 2.2.3.

La figure 2 ci-dessous illustre les différents usages routiers de type 2.

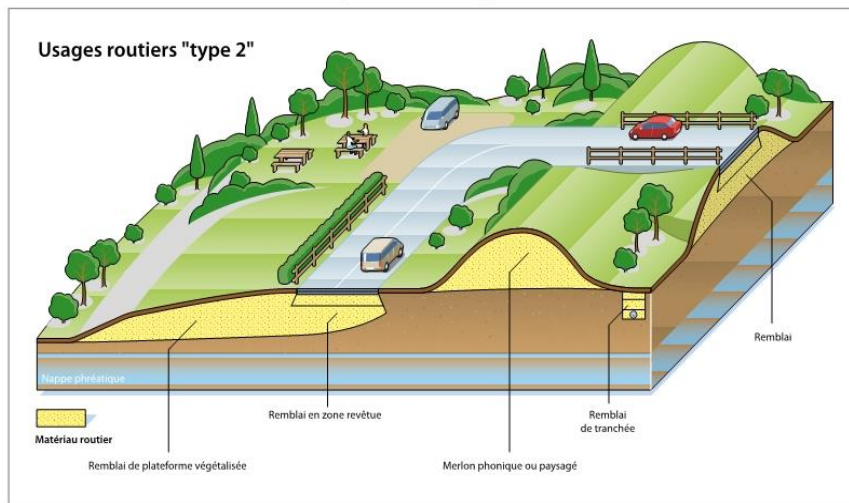


Figure 2 : Usages routiers « type 2 » (Infographie : Lorenzo Timon).

3.1.3 - Les usages routiers de type 3

Les usages routiers de type 3 sont les usages :

- en sous-couche de chaussée ou d'accotement, au sein d'ouvrages routiers revêtus ou non revêtus ;
- en remblai technique connexe à l'infrastructure routière (ex : merlon de protection phonique ou paysager) ou en accotement, au sein d'ouvrages routiers recouverts ou non recouverts ;
- en couche de roulement ;
- en remblai de pré-chargement nécessaire à la construction d'une infrastructure routière ;
- en système drainant (ex : tranchée ou éperon drainant, chaussée réservoir).

Rentre également dans cette catégorie des usages de type 3, l'utilisation de matériaux routiers pour la construction de :

- pistes de chantier ;
- routes forestières ;
- chemins d'exploitation agricole ;
- chemins de halage.

Les usages routiers de type 3 ne font l'objet d'aucune restriction d'épaisseur de mise en œuvre.

³ Un ouvrage routier est réputé « recouvert » si les matériaux routiers qui y sont présents sont recouverts par au moins 30 centimètres de matériaux naturels ou équivalents et s'il présente en tout point de son enveloppe extérieure une pente minimale de 5 %.

3.2.3 - Tableau de synthèse des limitations d'usage

Le tableau 3 indique les limitations d'usage à observer en fonction de la famille d'appartenance des matériaux.

Famille et type d'usage	Limitations liées à l'environnement immédiat	Limitations liées à la mise en œuvre
MIXTE - Type 1 et 2 ENROBÉ - Type 1	Sauf avis contraire d'un hydrogéologue-expert, l'utilisation des matériaux alternatifs est interdite : • dans les zones inondables et à moins de 50 cm des plus hautes eaux cinquantennales ou, à défaut, des plus hautes eaux connues ; • à moins de 30 m de tout cours d'eau, y compris lacs et étangs. Cette distance est portée à 60 m si l'altitude du lit du cours d'eau est inférieure de plus de 20 m à celle de la base de l'ouvrage et dans les zones désignées comme zone de protection des habitats, des espèces, de la faune et de la flore sauvages en application de l'article L.414-1 du code de l'environnement ; • dans les périmètres de protection rapprochée (PPR) des captages d'alimentation en eau potable (AEP) ; • dans les zones couvertes par une servitude d'utilité publique instituée, en application de l'article L.211-12 du code de l'environnement, au titre de la protection de la ressource en eau ; • dans les karsts affleurants pouvant modifier les écoulements d'eau présente en continue ou de façon temporaire dans l'ouvrage ou son environnement immédiat.	Capacité de stockage temporaire sur chantier limitée à 1 000 m³ Au-delà de 1 000 m³ sur chantier, avis d'un hydrogéologue-expert
BÉTON - Type 3 ENROBÉ - Type 3 MIXTE - Type 3	Pas de limitation	Pas de limitation

Tableau 3 : Limitations liées à l'environnement immédiat et à la mise en œuvre par famille et type d'usage.

2B - Valeurs limites à respecter pour les matériaux alternatifs de la famille « ENROBÉ »

Relève de la famille « ENROBÉ », tout matériau alternatif élaboré à partir de matériaux de déconstruction du BTP et composé de plus de 80 % en masse d'enrobé ($R_a \geq 80$ au sens de la norme NF EN 933-11 [2]) ou disposant d'une fiche technique selon la norme NF EN 13108-8 [3].

Les valeurs limites à respecter par tout matériau alternatif de cette famille sont consignées dans le tableau ci-dessous :

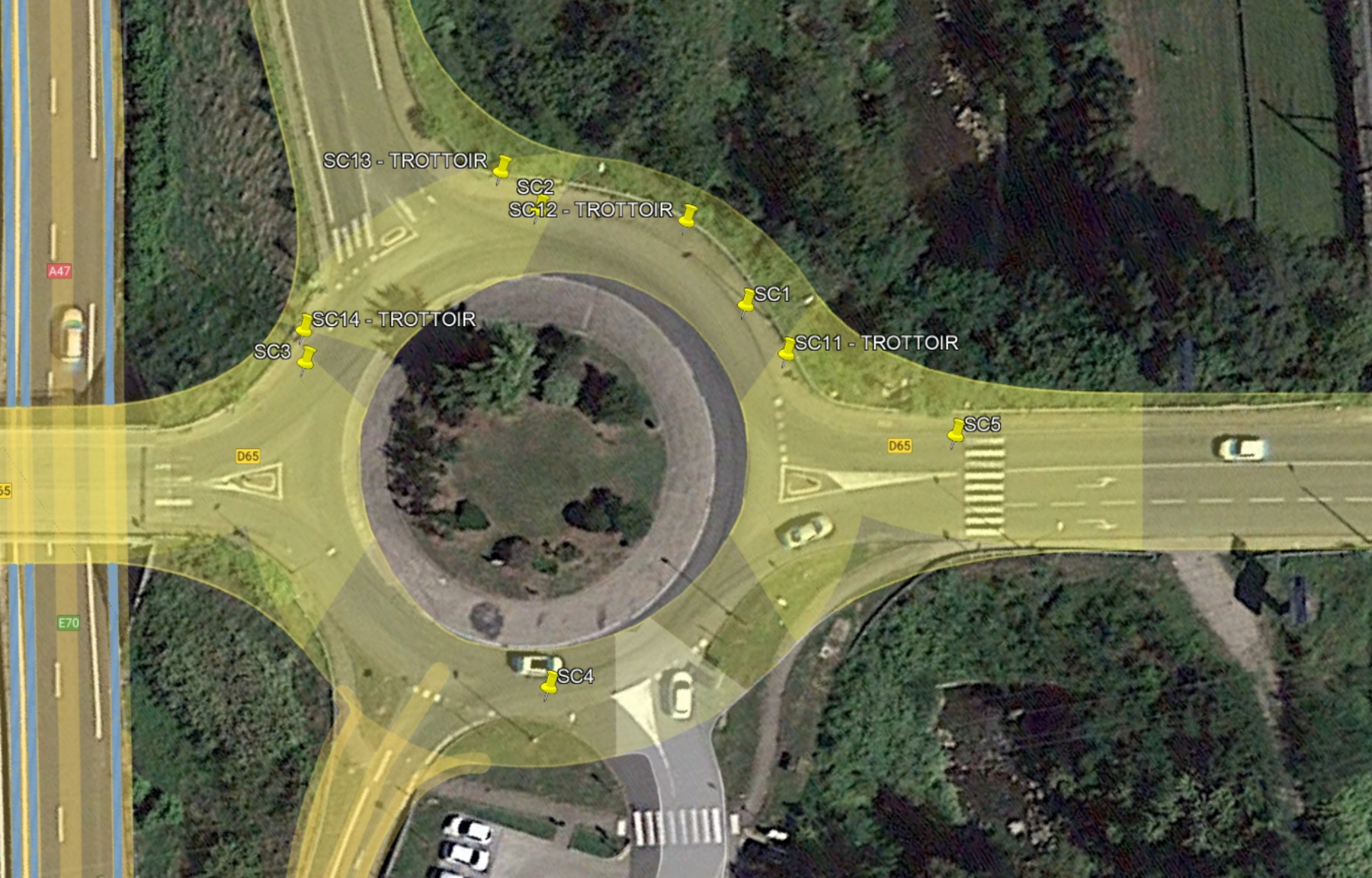
TABLEAU 2B

Paramètres	ENROBÉ $R_a \geq 80$ - NF EN 933-11 Fiche technique - NF EN 13108-8	
	Usages de type 1	Usages de type 3
Analyse en contenu total (mg/kg de matière sèche)		
Hydrocarbures (C10-C21)	300	300
HAP	50/500 [*]	50

^{*} Une valeur limite de 500 mg/kg de matière sèche est admise dans le cas d'un recyclage à froid, c'est-à-dire sans réchauffage des agrégats d'enrobés

Tableau 2B : Valeurs limites à respecter pour les matériaux alternatifs de la famille « ENROBÉ ».

Annexe 3 : Implantation des sondages



SC13 - TROTTOIR

SC2

SC12 - TROTTOIR

SC1

SC11 - TROTTOIR

SC5

SC4

SC14 - TROTTOIR

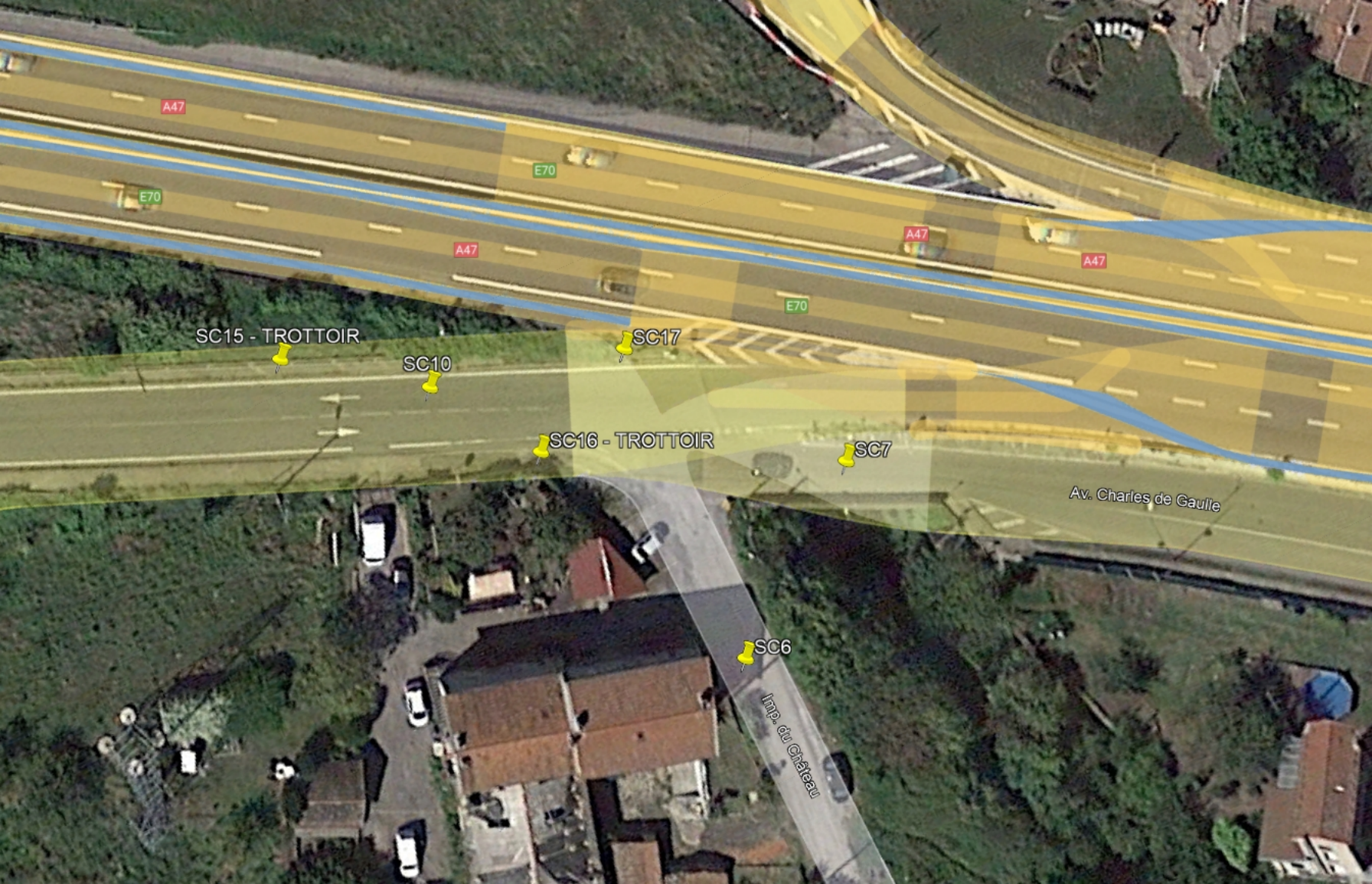
SC3

A47

D65

D65

E70



A47

E70

E70

A47

A47

A47

E70

SC15 - TROTTOIR

SC10

SC17

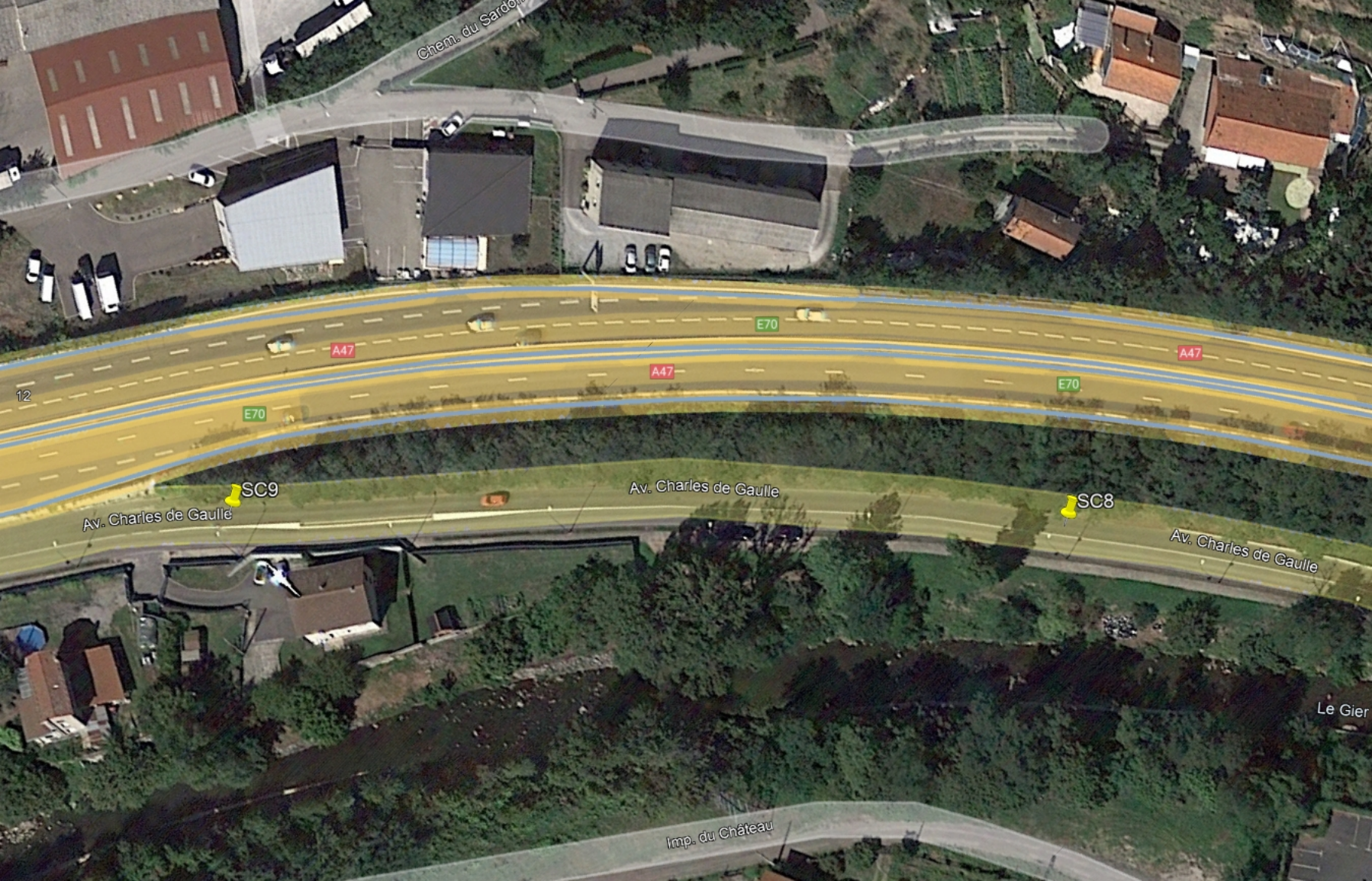
SC16 - TROTTOIR

SC7

Av. Charles de Gaulle

SC6

Imp. du Château



Chem. du Sardon

12

E70

A47

A47

E70

A47

SC9

Av. Charles de Gaulle

Av. Charles de Gaulle

SC8

Av. Charles de Gaulle

Imp. du Château

Le Gier

Annexe 4 : Procès-verbaux des carottages et résultats amiante + HAP

SC1

Procès-Verbal (PV) : recherche d'amiante dans les enrobés

Nombre de pages : 1 + PV FlashLab non dissociables

FICHE DE SYNTHESE CAROTTAGE – COUPE – IMPLANTATION



5,5 cm d'enrobé 0/10
(0 - 5,5 cm)

8,5 cm d'enrobé 0/14
(5,5 - 14 cm)

8,5 cm d'enrobé 0/14
(14 - 22,5 cm)

GNT

Maître d'ouvrage :

DIRCE

Chantier :

RIVE DE GIER
RD65 - GIRATOIRE

Résultat(s) d'analyse(s) :

Couche	Somme des HAP (mg/kg)	Présence de fibres
0 - 5,5 cm	<8,0	NON
5,5 - 14 cm	12,03	NON
14 - 22,5 cm	<8,0	NON

Implantation (Photographie) :

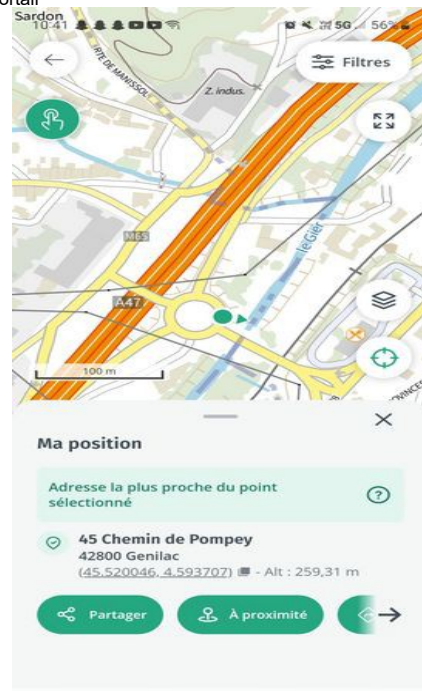


Géoréférencement en degrés décimaux (WGS84) à +/- 5 m :

45.520046 4.593707

Implantation (vue aérienne) :

Source Géoportail



☒ Implantation du carottage

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX, PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS

Client : LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

DOSSIER

Référence FlashLab : 24FPP017778

Référence client © : C.24.CH.403

Adresse du site © : A47 - RIVE DE GIER

Date de réception : 12/11/2024

Edition du rapport : 18/11/2024 à 16:13

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 24FPP017778-001								
Référence échantillon client © : RIVE DE GIER_RD65_SC1_0-5.5CM - ENROBES								
Localisation © :								
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	emmohamed ali	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Agrégat(s) Anguleux, Gris, Beige	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	emmohamed ali	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	jnkouangang	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

EL GAIED Mouna
Technicienne de Laboratoire

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV008019-19112024-135113 du 19/11/2024 à 13:51

HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES DANS LES ENROBES

N° dossier FlashLab : 24ENV008019
N° échantillon FlashLab : 24ENV008019-001

Date de réception : 12/11/2024
Date d'analyse : 18/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : C.24.CH.403
Référence prélèvement : RIVE DE GIER_RD65_SC1_0-5.5CM
Date de prélèvement : 29/10/2024
Nature du prélèvement : ENROBES
Localisation : Information non communiquée
Adresse du site : A47 - RIVE DE GIER

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques - Concassage des échantillons (4mm) (1) - Extraction solide/liquide assistée par micro-ondes, dosage par chromatographie en phase gazeuse / Spectrométrie de masse			NF EN 15002 Méthode interne : R-RAN-MOP-3-23
# Naphtalène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphthylène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphène	<0,50	mg/kg	
# Fluorène	<0,50	mg/kg	
# Phénanthrène	<0,50	mg/kg	
# Anthracène	<0,50	mg/kg	
# Fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Pyrène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Chrysène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(b)fluoranthène (2)	<0,50	mg/kg	
# Benzo(k)fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Dibenzo(a,h)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(g,h,i)pérylène	<0,50	mg/kg	
Somme des 16 HAP (3)	<8,00	mg/kg	

(1) Le laboratoire accepte un pourcentage de refus maximum de 20 %.

(2) Correspond à la somme de Benzo(b)fluoranthène et de Benzo(j)fluoranthène, les deux analytes étant co-élusés.

(3) Si un des résultats est < X, la somme des 16 HAP est donnée sous forme [min – max] où « min » est calculée en prenant la valeur minimale de 0 et « max » est calculée en prenant la valeur maximale de X.

Observation(s) :

Quantité d'échantillon < 100g, la représentativité de l'échantillon est potentiellement impactée.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX, PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS

Client : LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

DOSSIER

Référence FlashLab : 24FPP017778

Référence client © : C.24.CH.403

Adresse du site © : A47 - RIVE DE GIER

Date de réception : 12/11/2024

Edition du rapport : 18/11/2024 à 16:13

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 24FPP017778-002								
Référence échantillon client © : RIVE DE GIER_RD65_SC1_5.5-14CM - ENROBES								
Localisation © :								
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	emmohamed ali	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Agrégat(s) Anguleux, Gris, Beige	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	emmohamed ali	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	jnkouangang	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :



EL GAIED Mouna
Technicienne de Laboratoire

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV008019-19112024-135113 du 19/11/2024 à 13:51

HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES DANS LES ENROBES

N° dossier FlashLab : 24ENV008019
N° échantillon FlashLab : 24ENV008019-002

Date de réception : 12/11/2024
Date d'analyse : 18/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : C.24.CH.403
Référence prélèvement : RIVE DE GIER_RD65_SC1_5.5-14CM
Date de prélèvement : 29/10/2024
Nature du prélèvement : ENROBES
Localisation : Information non communiquée
Adresse du site : A47 - RIVE DE GIER

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques - Concassage des échantillons (4mm) (1) - Extraction solide/liquide assistée par micro-ondes, dosage par chromatographie en phase gazeuse / Spectrométrie de masse			NF EN 15002 Méthode interne : R-RAN-MOP-3-23
# Naphtalène	1,27	mg/kg	
# Acénaphthylène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphène	<0,50	mg/kg	
# Fluorène	<0,50	mg/kg	
# Phénanthrène	2,02	mg/kg	
# Anthracène	<0,50	mg/kg	
# Fluoranthène	1,53	mg/kg	
# Pyrène	1,20	mg/kg	
# Benzo(a)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Chrysène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(b)fluoranthène (2)	<0,50	mg/kg	
# Benzo(k)fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Dibenzo(a,h)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(g,h,i)pérylène	<0,50	mg/kg	
Somme des 16 HAP (3)	[6,03 - 12,03]	mg/kg	

(1) Le laboratoire accepte un pourcentage de refus maximum de 20 %.

(2) Correspond à la somme de Benzo(b)fluoranthène et de Benzo(j)fluoranthène, les deux analytes étant co-élusés.

(3) Si un des résultats est < X, la somme des 16 HAP est donnée sous forme [min - max] où « min » est calculée en prenant la valeur minimale de 0 et « max » est calculée en prenant la valeur maximale de X.

Observation(s) :

Quantité d'échantillon < 100g, la représentativité de l'échantillon est potentiellement impactée.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX, PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS

Client : LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

DOSSIER

Référence FlashLab : 24FPP017778

Référence client © : C.24.CH.403

Adresse du site © : A47 - RIVE DE GIER

Date de réception : 12/11/2024

Edition du rapport : 18/11/2024 à 16:13

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 24FPP017778-003								
Référence échantillon client © : RIVE DE GIER_RD65_SC1_14-22.5CM - ENROBES								
Localisation © :								
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	emmohamed ali	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Agrégat(s) Anguleux, Gris, Beige, Marron	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	emmohamed ali	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	jnkouangang	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :



EL GAIED Mouna
Technicienne de Laboratoire

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV008019-19112024-135113 du 19/11/2024 à 13:51

HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES DANS LES ENROBES

N° dossier FlashLab : 24ENV008019
N° échantillon FlashLab : 24ENV008019-003

Date de réception : 12/11/2024
Date d'analyse : 18/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : C.24.CH.403
Référence prélèvement : RIVE DE GIER_RD65_SC1_14-22.5CM
Date de prélèvement : 29/10/2024
Nature du prélèvement : ENROBES
Localisation : Information non communiquée
Adresse du site : A47 - RIVE DE GIER

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques - Concassage des échantillons (4mm) (1) - Extraction solide/liquide assistée par micro-ondes, dosage par chromatographie en phase gazeuse / Spectrométrie de masse			NF EN 15002 Méthode interne : R-RAN-MOP-3-23
# Naphtalène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphthylène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphène	<0,50	mg/kg	
# Fluorène	<0,50	mg/kg	
# Phénanthrène	<0,50	mg/kg	
# Anthracène	<0,50	mg/kg	
# Fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Pyrène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Chrysène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(b)fluoranthène (2)	<0,50	mg/kg	
# Benzo(k)fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Dibenzo(a,h)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(g,h,i)pérylène	<0,50	mg/kg	
Somme des 16 HAP (3)	<8,00	mg/kg	

(1) Le laboratoire accepte un pourcentage de refus maximum de 20 %.

(2) Correspond à la somme de Benzo(b)fluoranthène et de Benzo(j)fluoranthène, les deux analytes étant co-élusés.

(3) Si un des résultats est < X, la somme des 16 HAP est donnée sous forme [min - max] où « min » est calculée en prenant la valeur minimale de 0 et « max » est calculée en prenant la valeur maximale de X.

Observation(s) :

Quantité d'échantillon < 100g, la représentativité de l'échantillon est potentiellement impactée.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



SC2

Procès-Verbal (PV) : recherche d'amiante dans les enrobés

Nombre de pages : 1 + PV FlashLab non dissociables

FICHE DE SYNTHESE CAROTTAGE – COUPE – IMPLANTATION



5,5 cm d'enrobé 0/10
(0 - 5,5 cm)

7 cm d'enrobé 0/14
(5,5 - 12,5 cm)

9,5 cm d'enrobé 0/14
(12,5 - 22 cm)

GNT

Maître d'ouvrage :

DIRCE

Chantier :

RIVE DE GIER
RD65 - GIRATOIRE

Résultat(s) d'analyse(s) :

Couche	Somme des HAP (mg/kg)	Présence de fibres
0 - 5,5 cm	<8,0	NON
5,5 - 12,5 cm	20,63	NON
12,5 - 22 cm	<8,0	NON

Implantation (Photographie) :

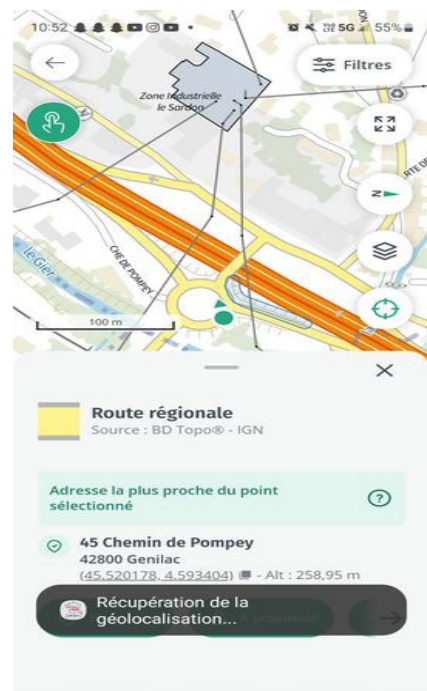


Géoréférencement en degrés décimaux (WGS84) à +/- 5 m :

45.520178, 4.593404

Implantation (vue aérienne) :

Source Géoportail



 Implantation du carottage

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX, PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS

Client : LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

DOSSIER

Référence FlashLab : 24FPP017778

Référence client © : C.24.CH.403

Adresse du site © : A47 - RIVE DE GIER

Date de réception : 12/11/2024

Edition du rapport : 18/11/2024 à 16:13

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 24FPP017778-004								
Référence échantillon client © : RIVE DE GIER_RD65_SC2_0-5.5CM - ENROBES								
Localisation © :								
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	emmohamed ali	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Agrégat(s) Anguleux, Gris, Beige	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	emmohamed ali	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	jnkouangang	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :



EL GAIED Mouna
Technicienne de Laboratoire

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV008019-19112024-135114 du 19/11/2024 à 13:51

HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES DANS LES ENROBES

N° dossier FlashLab : 24ENV008019
N° échantillon FlashLab : 24ENV008019-004

Date de réception : 12/11/2024
Date d'analyse : 18/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : C.24.CH.403
Référence prélèvement : RIVE DE GIER_RD65_SC2_0-5.5CM
Date de prélèvement : 29/10/2024
Nature du prélèvement : ENROBES
Localisation : Information non communiquée
Adresse du site : A47 - RIVE DE GIER

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques - Concassage des échantillons (4mm) (1) - Extraction solide/liquide assistée par micro-ondes, dosage par chromatographie en phase gazeuse / Spectrométrie de masse			NF EN 15002 Méthode interne : R-RAN-MOP-3-23
# Naphtalène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphthylène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphène	<0,50	mg/kg	
# Fluorène	<0,50	mg/kg	
# Phénanthrène	<0,50	mg/kg	
# Anthracène	<0,50	mg/kg	
# Fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Pyrène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Chrysène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(b)fluoranthène (2)	<0,50	mg/kg	
# Benzo(k)fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Dibenzo(a,h)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(g,h,i)pérylène	<0,50	mg/kg	
Somme des 16 HAP (3)	<8,00	mg/kg	

(1) Le laboratoire accepte un pourcentage de refus maximum de 20 %.

(2) Correspond à la somme de Benzo(b)fluoranthène et de Benzo(j)fluoranthène, les deux analytes étant co-élusés.

(3) Si un des résultats est < X, la somme des 16 HAP est donnée sous forme [min - max] où « min » est calculée en prenant la valeur minimale de 0 et « max » est calculée en prenant la valeur maximale de X.

Observation(s) :

Quantité d'échantillon < 100g, la représentativité de l'échantillon est potentiellement impactée.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX, PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS

Client : LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

DOSSIER

Référence FlashLab : 24FPP017778

Référence client © : C.24.CH.403

Adresse du site © : A47 - RIVE DE GIER

Date de réception : 12/11/2024

Edition du rapport : 18/11/2024 à 16:13

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 24FPP017778-005								
Référence échantillon client © : RIVE DE GIER_RD65_SC2_5.5-12.5CM - ENROBES								
Localisation © :								
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	emmohamed ali	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Agrégat(s) Anguleux, Gris, Beige	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	emmohamed ali	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	jnkouangang	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :



EL GAIED Mouna
Technicienne de Laboratoire

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV008019-19112024-135114 du 19/11/2024 à 13:51

HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES DANS LES ENROBES

N° dossier FlashLab : 24ENV008019
N° échantillon FlashLab : 24ENV008019-005

Date de réception : 12/11/2024
Date d'analyse : 18/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : C.24.CH.403
Référence prélèvement : RIVE DE GIER_RD65_SC2_5.5-12.5CM
Date de prélèvement : 29/10/2024
Nature du prélèvement : ENROBES
Localisation : Information non communiquée
Adresse du site : A47 - RIVE DE GIER

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques - Concassage des échantillons (4mm) (1) - Extraction solide/liquide assistée par micro-ondes, dosage par chromatographie en phase gazeuse / Spectrométrie de masse			NF EN 15002 Méthode interne : R-RAN-MOP-3-23
# Naphtalène	2,72	mg/kg	
# Acénaphthylène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphène	0,63	mg/kg	
# Fluorène	0,89	mg/kg	
# Phénanthrène	4,04	mg/kg	
# Anthracène	1,00	mg/kg	
# Fluoranthène	3,15	mg/kg	
# Pyrène	2,51	mg/kg	
# Benzo(a)anthracène	0,75	mg/kg	
# Chrysène	0,56	mg/kg	
# Benzo(b)fluoranthène (2)	0,97	mg/kg	
# Benzo(k)fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)pyrène	0,91	mg/kg	
# Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Dibenzo(a,h)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(g,h,i)pérylène	<0,50	mg/kg	
Somme des 16 HAP (3)	[18,13 - 20,63]	mg/kg	

(1) Le laboratoire accepte un pourcentage de refus maximum de 20 %.

(2) Correspond à la somme de Benzo(b)fluoranthène et de Benzo(j)fluoranthène, les deux analytes étant co-élusés.

(3) Si un des résultats est < X, la somme des 16 HAP est donnée sous forme [min - max] où « min » est calculée en prenant la valeur minimale de 0 et « max » est calculée en prenant la valeur maximale de X.

Observation(s) :

Quantité d'échantillon < 100g, la représentativité de l'échantillon est potentiellement impactée.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX, PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS

Client : LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

DOSSIER

Référence FlashLab : 24FPP017778

Référence client © : C.24.CH.403

Adresse du site © : A47 - RIVE DE GIER

Date de réception : 12/11/2024

Edition du rapport : 18/11/2024 à 16:13

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 24FPP017778-006								
Référence échantillon client © : RIVE DE GIER_RD65_SC2_12.5-22CM - ENROBES								
Localisation © :								
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	emmohamed ali	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Agrégat(s) Anguleux, Gris, Beige, Marron	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	emmohamed ali	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	jnkouangang	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :



EL GAIED Mouna
Technicienne de Laboratoire

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV008019-19112024-135114 du 19/11/2024 à 13:51

HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES DANS LES ENROBES

N° dossier FlashLab : 24ENV008019
N° échantillon FlashLab : 24ENV008019-006

Date de réception : 12/11/2024
Date d'analyse : 18/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : C.24.CH.403
Référence prélèvement : RIVE DE GIER_RD65_SC2_12.5-22CM
Date de prélèvement : 29/10/2024
Nature du prélèvement : ENROBES
Localisation : Information non communiquée
Adresse du site : A47 - RIVE DE GIER

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques - Concassage des échantillons (4mm) (1) - Extraction solide/liquide assistée par micro-ondes, dosage par chromatographie en phase gazeuse / Spectrométrie de masse			NF EN 15002 Méthode interne : R-RAN-MOP-3-23
# Naphtalène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphthylène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphène	<0,50	mg/kg	
# Fluorène	<0,50	mg/kg	
# Phénanthrène	<0,50	mg/kg	
# Anthracène	<0,50	mg/kg	
# Fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Pyrène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Chrysène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(b)fluoranthène (2)	<0,50	mg/kg	
# Benzo(k)fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Dibenzo(a,h)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(g,h,i)pérylène	<0,50	mg/kg	
Somme des 16 HAP (3)	<8,00	mg/kg	

(1) Le laboratoire accepte un pourcentage de refus maximum de 20 %.

(2) Correspond à la somme de Benzo(b)fluoranthène et de Benzo(j)fluoranthène, les deux analytes étant co-élusés.

(3) Si un des résultats est < X, la somme des 16 HAP est donnée sous forme [min - max] où « min » est calculée en prenant la valeur minimale de 0 et « max » est calculée en prenant la valeur maximale de X.

Observation(s) :

Quantité d'échantillon < 100g, la représentativité de l'échantillon est potentiellement impactée.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



SC3

Procès-Verbal (PV) : recherche d'amiante dans les enrobés

Nombre de pages : 1 + PV FlashLab non dissociables

FICHE DE SYNTHESE CAROTTAGE – COUPE – IMPLANTATION



5,5 cm d'enrobé 0/10
(0 - 5,5 cm)

7 cm d'enrobé 0/14
(5,5 - 12,5 cm)

9 cm d'enrobé 0/14
(12,5 - 21,5 cm)

GNT

Maître d'ouvrage :

DIRCE

Chantier :

RIVE DE GIER
RD65 - GIRATOIRE

Résultat(s) d'analyse(s) :

Couche	Somme des HAP (mg/kg)	Présence de fibres
0 - 5,5 cm	<8,0	NON
5,5 - 12,5 cm	27,31	NON
12,5 - 21,5 cm	<8,0	NON

Implantation (Photographie) :

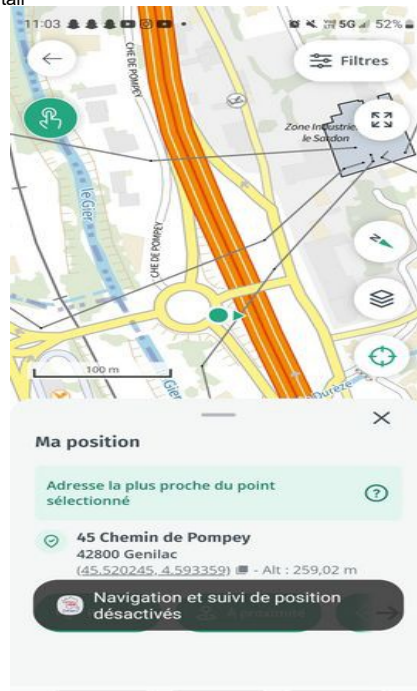


Géoréférencement en degrés décimaux (WGS84) à +/- 5 m :

45.520245 4.593359

Implantation (vue aérienne) :

Source Géoportail



 Implantation du carottage

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX, PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS

Client : LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

DOSSIER

Référence FlashLab : 24FPP017778

Référence client © : C.24.CH.403

Adresse du site © : A47 - RIVE DE GIER

Date de réception : 12/11/2024

Edition du rapport : 18/11/2024 à 16:13

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 24FPP017778-007								
Référence échantillon client © : RIVE DE GIER_RD65_SC3_0-5.5CM - ENROBES								
Localisation © :								
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	dlupu	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Agrégat(s) Anguleux, Gris, Beige	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	dlupu	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	jnkouangang	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :



EL GAIED Mouna
Technicienne de Laboratoire

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV008019-19112024-135114 du 19/11/2024 à 13:51

HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES DANS LES ENROBES

N° dossier FlashLab : 24ENV008019
N° échantillon FlashLab : 24ENV008019-007

Date de réception : 12/11/2024
Date d'analyse : 18/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : C.24.CH.403
Référence prélèvement : RIVE DE GIER_RD65_SC3_0-5.5CM
Date de prélèvement : 29/10/2024
Nature du prélèvement : ENROBES
Localisation : Information non communiquée
Adresse du site : A47 - RIVE DE GIER

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques - Concassage des échantillons (4mm) (1) - Extraction solide/liquide assistée par micro-ondes, dosage par chromatographie en phase gazeuse / Spectrométrie de masse			NF EN 15002 Méthode interne : R-RAN-MOP-3-23
# Naphtalène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphthylène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphène	<0,50	mg/kg	
# Fluorène	<0,50	mg/kg	
# Phénanthrène	<0,50	mg/kg	
# Anthracène	<0,50	mg/kg	
# Fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Pyrène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Chrysène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(b)fluoranthène (2)	<0,50	mg/kg	
# Benzo(k)fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Dibenzo(a,h)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(g,h,i)pérylène	<0,50	mg/kg	
Somme des 16 HAP (3)	<8,00	mg/kg	

(1) Le laboratoire accepte un pourcentage de refus maximum de 20 %.

(2) Correspond à la somme de Benzo(b)fluoranthène et de Benzo(j)fluoranthène, les deux analytes étant co-élusés.

(3) Si un des résultats est < X, la somme des 16 HAP est donnée sous forme [min - max] où « min » est calculée en prenant la valeur minimale de 0 et « max » est calculée en prenant la valeur maximale de X.

Observation(s) :

Quantité d'échantillon < 100g, la représentativité de l'échantillon est potentiellement impactée.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

DOSSIER

Référence FlashLab : 24FPP017778

Référence client © : C.24.CH.403

Adresse du site © : A47 - RIVE DE GIER

Date de réception : 12/11/2024

Edition du rapport : 18/11/2024 à 16:13

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 24FPP017778-008								
Référence échantillon client © : RIVE DE GIER_RD65_SC3_5.5-12.5CM - ENROBES								
Localisation © :								
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	dlupu	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Agrégat(s) Anguleux, Gris, Beige	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	dlupu	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	jnkouangang	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

EL GAIED Mouna
Technicienne de Laboratoire

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV008019-19112024-135114 du 19/11/2024 à 13:51

HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES DANS LES ENROBES

N° dossier FlashLab : 24ENV008019
N° échantillon FlashLab : 24ENV008019-008

Date de réception : 12/11/2024
Date d'analyse : 18/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : C.24.CH.403
Référence prélèvement : RIVE DE GIER_RD65_SC3_5.5-12.5CM
Date de prélèvement : 29/10/2024
Nature du prélèvement : ENROBES
Localisation : Information non communiquée
Adresse du site : A47 - RIVE DE GIER

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques - Concassage des échantillons (4mm) (1) - Extraction solide/liquide assistée par micro-ondes, dosage par chromatographie en phase gazeuse / Spectrométrie de masse			NF EN 15002 Méthode interne : R-RAN-MOP-3-23
# Naphtalène	5,27	mg/kg	
# Acénaphthylène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphène	0,68	mg/kg	
# Fluorène	1,16	mg/kg	
# Phénanthrène	5,54	mg/kg	
# Anthracène	1,30	mg/kg	
# Fluoranthène	3,99	mg/kg	
# Pyrène	3,00	mg/kg	
# Benzo(a)anthracène	0,97	mg/kg	
# Chrysène	0,74	mg/kg	
# Benzo(b)fluoranthène (2)	1,09	mg/kg	
# Benzo(k)fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)pyrène	1,02	mg/kg	
# Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Dibenzo(a,h)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(g,h,i)pérylène	0,56	mg/kg	
Somme des 16 HAP (3)	[25,31 - 27,31]	mg/kg	

(1) Le laboratoire accepte un pourcentage de refus maximum de 20 %.

(2) Correspond à la somme de Benzo(b)fluoranthène et de Benzo(j)fluoranthène, les deux analytes étant co-élusés.

(3) Si un des résultats est < X, la somme des 16 HAP est donnée sous forme [min - max] où « min » est calculée en prenant la valeur minimale de 0 et « max » est calculée en prenant la valeur maximale de X.

Observation(s) :

Quantité d'échantillon < 100g, la représentativité de l'échantillon est potentiellement impactée.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX, PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS

Client : LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

DOSSIER

Référence FlashLab : 24FPP017778

Référence client © : C.24.CH.403

Adresse du site © : A47 - RIVE DE GIER

Date de réception : 12/11/2024

Edition du rapport : 18/11/2024 à 16:13

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 24FPP017778-009								
Référence échantillon client © : RIVE DE GIER_RD65_SC3_12.5-21.5CM - ENROBES								
Localisation © :								
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	dlupu	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Agrégat(s) Anguleux, Gris, Beige	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	dlupu	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	jnkouangang	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :



EL GAIED Mouna
Technicienne de Laboratoire

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV008019-19112024-135114 du 19/11/2024 à 13:51

HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES DANS LES ENROBES

N° dossier FlashLab : 24ENV008019
N° échantillon FlashLab : 24ENV008019-009

Date de réception : 12/11/2024
Date d'analyse : 18/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : C.24.CH.403
Référence prélèvement : RIVE DE GIER_RD65_SC3_12.5-21.5CM
Date de prélèvement : 29/10/2024
Nature du prélèvement : ENROBES
Localisation : Information non communiquée
Adresse du site : A47 - RIVE DE GIER

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques - Concassage des échantillons (4mm) (1) - Extraction solide/liquide assistée par micro-ondes, dosage par chromatographie en phase gazeuse / Spectrométrie de masse			NF EN 15002 Méthode interne : R-RAN-MOP-3-23
# Naphtalène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphthylène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphène	<0,50	mg/kg	
# Fluorène	<0,50	mg/kg	
# Phénanthrène	<0,50	mg/kg	
# Anthracène	<0,50	mg/kg	
# Fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Pyrène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Chrysène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(b)fluoranthène (2)	<0,50	mg/kg	
# Benzo(k)fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Dibenzo(a,h)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(g,h,i)peryène	<0,50	mg/kg	
Somme des 16 HAP (3)	<8,00	mg/kg	

(1) Le laboratoire accepte un pourcentage de refus maximum de 20 %.

(2) Correspond à la somme de Benzo(b)fluoranthène et de Benzo(j)fluoranthène, les deux analytes étant co-élusés.

(3) Si un des résultats est < X, la somme des 16 HAP est donnée sous forme [min - max] où « min » est calculée en prenant la valeur minimale de 0 et « max » est calculée en prenant la valeur maximale de X.

Observation(s) :

Quantité d'échantillon < 100g, la représentativité de l'échantillon est potentiellement impactée.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



SC4

Procès-Verbal (PV) : recherche d'amiante dans les enrobés

Nombre de pages : 1 + PV FlashLab non dissociables

FICHE DE SYNTHESE CAROTTAGE – COUPE – IMPLANTATION



2 cm d'enrobé 0/10
(0 - 2 cm)

7,5 cm d'enrobé 0/14
(2 - 9,5 cm)

6,5 cm d'enrobé 0/14
(9,5 - 16 cm)

GNT

Maître d'ouvrage :

DIRCE

Chantier :

RIVE DE GIER
RD65 - GIRATOIRE

Résultat(s) d'analyse(s) :

Couche	Somme des HAP (mg/kg)	Présence de fibres
0 - 2 cm	<8,0	NON
2 - 9,5 cm	<8,0	NON
9,5 - 16 cm	<8,0	NON

Implantation (Photographie) :

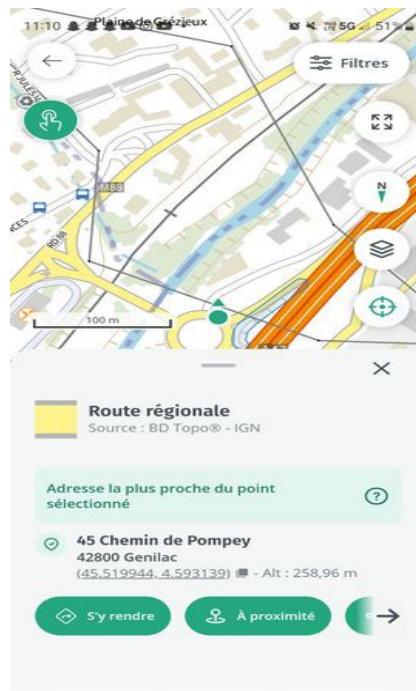


Géoréférencement en degrés décimaux (WGS84) à +/- 5 m :

45.519944 4.593139

Implantation (vue aérienne) :

Source Géoportail



☒ Implantation du carottage

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX, PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS

Client : LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

DOSSIER

Référence FlashLab : 24FPP017778

Référence client © : C.24.CH.403

Adresse du site © : A47 - RIVE DE GIER

Date de réception : 12/11/2024

Edition du rapport : 18/11/2024 à 16:13

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 24FPP017778-010								
Référence échantillon client © : RIVE DE GIER_RD65_SC4_0-2CM - ENROBES								
Localisation © :								
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	dlupu	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Agrégat(s) Anguleux, Gris, Beige	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	dlupu	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	jnkouangang	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

EL GAIED Mouna
Technicienne de Laboratoire

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV008019-19112024-135114 du 19/11/2024 à 13:51

HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES DANS LES ENROBES

N° dossier FlashLab : 24ENV008019
N° échantillon FlashLab : 24ENV008019-010

Date de réception : 12/11/2024
Date d'analyse : 18/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : C.24.CH.403
Référence prélèvement : RIVE DE GIER_RD65_SC4_0-2CM
Date de prélèvement : 29/10/2024
Nature du prélèvement : ENROBES
Localisation : Information non communiquée
Adresse du site : A47 - RIVE DE GIER

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques - Concassage des échantillons (4mm) (1) - Extraction solide/liquide assistée par micro-ondes, dosage par chromatographie en phase gazeuse / Spectrométrie de masse			NF EN 15002 Méthode interne : R-RAN-MOP-3-23
# Naphtalène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphthylène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphène	<0,50	mg/kg	
# Fluorène	<0,50	mg/kg	
# Phénanthrène	<0,50	mg/kg	
# Anthracène	<0,50	mg/kg	
# Fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Pyrène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Chrysène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(b)fluoranthène (2)	<0,50	mg/kg	
# Benzo(k)fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Dibenzo(a,h)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(g,h,i)peryène	<0,50	mg/kg	
Somme des 16 HAP (3)	<8,00	mg/kg	

(1) Le laboratoire accepte un pourcentage de refus maximum de 20 %.

(2) Correspond à la somme de Benzo(b)fluoranthène et de Benzo(j)fluoranthène, les deux analytes étant co-élusés.

(3) Si un des résultats est < X, la somme des 16 HAP est donnée sous forme [min – max] où « min » est calculée en prenant la valeur minimale de 0 et « max » est calculée en prenant la valeur maximale de X.

Observation(s) :

Quantité d'échantillon < 100g, la représentativité de l'échantillon est potentiellement impactée.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX, PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS

Client : LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

DOSSIER

Référence FlashLab : 24FPP017778

Référence client © : C.24.CH.403

Adresse du site © : A47 - RIVE DE GIER

Date de réception : 12/11/2024

Edition du rapport : 18/11/2024 à 16:13

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 24FPP017778-011								
Référence échantillon client © : RIVE DE GIER_RD65_SC4_2-9.5CM - ENROBES								
Localisation © :								
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	dlupu	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Agrégat(s) Anguleux, Gris, Beige	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	dlupu	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	jnkouangang	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

EL GAIED Mouna
Technicienne de Laboratoire

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV008019-19112024-135114 du 19/11/2024 à 13:51

HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES DANS LES ENROBES

N° dossier FlashLab : 24ENV008019
N° échantillon FlashLab : 24ENV008019-011

Date de réception : 12/11/2024
Date d'analyse : 18/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : C.24.CH.403
Référence prélèvement : RIVE DE GIER_RD65_SC4_2-9.5CM
Date de prélèvement : 29/10/2024
Nature du prélèvement : ENROBES
Localisation : Information non communiquée
Adresse du site : A47 - RIVE DE GIER

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques - Concassage des échantillons (4mm) (1) - Extraction solide/liquide assistée par micro-ondes, dosage par chromatographie en phase gazeuse / Spectrométrie de masse			NF EN 15002 Méthode interne : R-RAN-MOP-3-23
# Naphtalène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphthylène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphène	<0,50	mg/kg	
# Fluorène	<0,50	mg/kg	
# Phénanthrène	<0,50	mg/kg	
# Anthracène	<0,50	mg/kg	
# Fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Pyrène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Chrysène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(b)fluoranthène (2)	<0,50	mg/kg	
# Benzo(k)fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Dibenzo(a,h)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(g,h,i)pérylène	<0,50	mg/kg	
Somme des 16 HAP (3)	<8,00	mg/kg	

(1) Le laboratoire accepte un pourcentage de refus maximum de 20 %.

(2) Correspond à la somme de Benzo(b)fluoranthène et de Benzo(j)fluoranthène, les deux analytes étant co-élusés.

(3) Si un des résultats est < X, la somme des 16 HAP est donnée sous forme [min - max] où « min » est calculée en prenant la valeur minimale de 0 et « max » est calculée en prenant la valeur maximale de X.

Observation(s) :

Quantité d'échantillon < 100g, la représentativité de l'échantillon est potentiellement impactée.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX, PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS

Client : LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

DOSSIER

Référence FlashLab : 24FPP017778

Référence client © : C.24.CH.403

Adresse du site © : A47 - RIVE DE GIER

Date de réception : 12/11/2024

Edition du rapport : 18/11/2024 à 16:13

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 24FPP017778-012								
Référence échantillon client © : RIVE DE GIER_RD65_SC4_9.5-16CM - ENROBES								
Localisation © :								
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	dlupu	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Agrégat(s) Anguleux, Gris, Beige	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	dlupu	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	jnkouangang	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

EL GAIED Mouna
Technicienne de Laboratoire

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV008019-19112024-135114 du 19/11/2024 à 13:51

HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES DANS LES ENROBES

N° dossier FlashLab : 24ENV008019
N° échantillon FlashLab : 24ENV008019-012

Date de réception : 12/11/2024
Date d'analyse : 18/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : C.24.CH.403
Référence prélèvement : RIVE DE GIER_RD65_SC4_9.5-16CM
Date de prélèvement : 29/10/2024
Nature du prélèvement : ENROBES
Localisation : Information non communiquée
Adresse du site : A47 - RIVE DE GIER

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques - Concassage des échantillons (4mm) (1) - Extraction solide/liquide assistée par micro-ondes, dosage par chromatographie en phase gazeuse / Spectrométrie de masse			NF EN 15002 Méthode interne : R-RAN-MOP-3-23
# Naphtalène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphthylène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphène	<0,50	mg/kg	
# Fluorène	<0,50	mg/kg	
# Phénanthrène	<0,50	mg/kg	
# Anthracène	<0,50	mg/kg	
# Fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Pyrène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Chrysène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(b)fluoranthène (2)	<0,50	mg/kg	
# Benzo(k)fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Dibenzo(a,h)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(g,h,i)pérylène	<0,50	mg/kg	
Somme des 16 HAP (3)	<8,00	mg/kg	

(1) Le laboratoire accepte un pourcentage de refus maximum de 20 %.

(2) Correspond à la somme de Benzo(b)fluoranthène et de Benzo(j)fluoranthène, les deux analytes étant co-élusés.

(3) Si un des résultats est < X, la somme des 16 HAP est donnée sous forme [min - max] où « min » est calculée en prenant la valeur minimale de 0 et « max » est calculée en prenant la valeur maximale de X.

Observation(s) :

Quantité d'échantillon < 100g, la représentativité de l'échantillon est potentiellement impactée.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



SC5

Procès-Verbal (PV) : recherche d'amiante dans les enrobés

Nombre de pages : 1 + PV FlashLab non dissociables

FICHE DE SYNTHESE CAROTTAGE – COUPE – IMPLANTATION



3 cm d'enrobé 0/10
(0 - 3 cm)

9,5 cm d'enrobé 0/14
(3 - 12,5 cm)

9,5 cm d'enrobé 0/14
(12,5 - 22 cm)

GNT

Maître d'ouvrage :

DIRCE

Chantier :

RIVE DE GIER
RD65 - GIRATOIRE

Résultat(s) d'analyse(s) :

Couche	Somme des HAP (mg/kg)	Présence de fibres
0 - 3 cm	<8,0	NON
3 - 12,5 cm	<8,0	NON
12,5 - 22 cm	8,45	NON

Implantation (Photographie) :

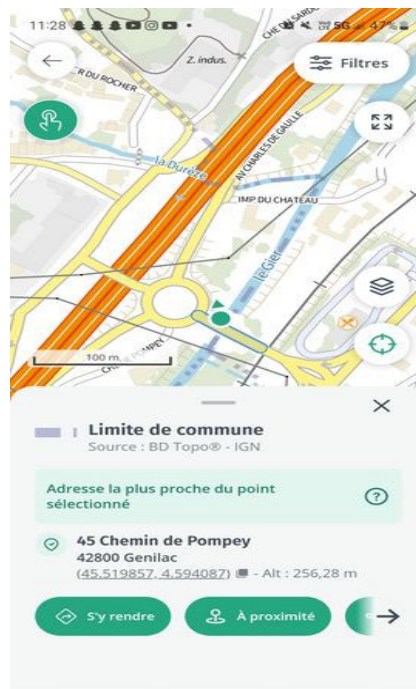


Géoréférencement en degrés décimaux (WGS84) à +/- 5 m :

45.519857 4.594087

Implantation (vue aérienne) :

Source Géoportail



☒ Implantation du carottage

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX, PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS

Client : LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

DOSSIER

Référence FlashLab : 24FPP017778

Référence client © : C.24.CH.403

Adresse du site © : A47 - RIVE DE GIER

Date de réception : 12/11/2024

Edition du rapport : 18/11/2024 à 16:13

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 24FPP017778-013								
Référence échantillon client © : RIVE DE GIER_RD65_SC5_0-3CM - ENROBES								
Localisation © :								
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Agrégat(s) Anguleux, Gris, Beige	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	jnkouangang	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

EL GAIED Mouna
Technicienne de Laboratoire

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV008019-19112024-135114 du 19/11/2024 à 13:51

HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES DANS LES ENROBES

N° dossier FlashLab : 24ENV008019
N° échantillon FlashLab : 24ENV008019-013

Date de réception : 12/11/2024
Date d'analyse : 18/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : C.24.CH.403
Référence prélèvement : RIVE DE GIER_RD65_SC5_0-3CM
Date de prélèvement : 29/10/2024
Nature du prélèvement : ENROBES
Localisation : Information non communiquée
Adresse du site : A47 - RIVE DE GIER

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques - Concassage des échantillons (4mm) (1) - Extraction solide/liquide assistée par micro-ondes, dosage par chromatographie en phase gazeuse / Spectrométrie de masse			NF EN 15002 Méthode interne : R-RAN-MOP-3-23
# Naphtalène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphthylène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphène	<0,50	mg/kg	
# Fluorène	<0,50	mg/kg	
# Phénanthrène	<0,50	mg/kg	
# Anthracène	<0,50	mg/kg	
# Fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Pyrène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Chrysène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(b)fluoranthène (2)	<0,50	mg/kg	
# Benzo(k)fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Dibenzo(a,h)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(g,h,i)peryène	<0,50	mg/kg	
Somme des 16 HAP (3)	<8,00	mg/kg	

(1) Le laboratoire accepte un pourcentage de refus maximum de 20 %.

(2) Correspond à la somme de Benzo(b)fluoranthène et de Benzo(j)fluoranthène, les deux analytes étant co-élusés.

(3) Si un des résultats est < X, la somme des 16 HAP est donnée sous forme [min - max] où « min » est calculée en prenant la valeur minimale de 0 et « max » est calculée en prenant la valeur maximale de X.

Observation(s) :

Quantité d'échantillon < 100g, la représentativité de l'échantillon est potentiellement impactée.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX, PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS

Client : LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

DOSSIER

Référence FlashLab : 24FPP017778

Référence client © : C.24.CH.403

Adresse du site © : A47 - RIVE DE GIER

Date de réception : 12/11/2024

Edition du rapport : 18/11/2024 à 16:13

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 24FPP017778-014								
Référence échantillon client © : RIVE DE GIER_RD65_SC5_3-12.5CM - ENROBES								
Localisation © :								
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Agrégat(s) Anguleux, Gris, Beige	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	jnkouangang	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

EL GAIED Mouna
Technicienne de Laboratoire

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV008019-19112024-135114 du 19/11/2024 à 13:51

HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES DANS LES ENROBES

N° dossier FlashLab : 24ENV008019
N° échantillon FlashLab : 24ENV008019-014

Date de réception : 12/11/2024
Date d'analyse : 18/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : C.24.CH.403
Référence prélèvement : RIVE DE GIER_RD65_SC5_3-12.5CM
Date de prélèvement : 29/10/2024
Nature du prélèvement : ENROBES
Localisation : Information non communiquée
Adresse du site : A47 - RIVE DE GIER

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques - Concassage des échantillons (4mm) (1) - Extraction solide/liquide assistée par micro-ondes, dosage par chromatographie en phase gazeuse / Spectrométrie de masse			NF EN 15002 Méthode interne : R-RAN-MOP-3-23
# Naphtalène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphthylène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphène	<0,50	mg/kg	
# Fluorène	<0,50	mg/kg	
# Phénanthrène	<0,50	mg/kg	
# Anthracène	<0,50	mg/kg	
# Fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Pyrène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Chrysène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(b)fluoranthène (2)	<0,50	mg/kg	
# Benzo(k)fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Dibenzo(a,h)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(g,h,i)pérylène	<0,50	mg/kg	
Somme des 16 HAP (3)	<8,00	mg/kg	

(1) Le laboratoire accepte un pourcentage de refus maximum de 20 %.

(2) Correspond à la somme de Benzo(b)fluoranthène et de Benzo(j)fluoranthène, les deux analytes étant co-élusés.

(3) Si un des résultats est < X, la somme des 16 HAP est donnée sous forme [min - max] où « min » est calculée en prenant la valeur minimale de 0 et « max » est calculée en prenant la valeur maximale de X.

Observation(s) :

Quantité d'échantillon < 100g, la représentativité de l'échantillon est potentiellement impactée.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX, PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS

Client : LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

DOSSIER

Référence FlashLab : 24FPP017778

Référence client © : C.24.CH.403

Adresse du site © : A47 - RIVE DE GIER

Date de réception : 12/11/2024

Edition du rapport : 18/11/2024 à 16:13

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 24FPP017778-015								
Référence échantillon client © : RIVE DE GIER_RD65_SC5_12.5-22CM - ENROBES								
Localisation © :								
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Agrégat(s) Anguleux, Gris, Beige	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	jnkouangang	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

EL GAIED Mouna
Technicienne de Laboratoire

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV008019-19112024-135114 du 19/11/2024 à 13:51

HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES DANS LES ENROBES

N° dossier FlashLab : 24ENV008019
N° échantillon FlashLab : 24ENV008019-015

Date de réception : 12/11/2024
Date d'analyse : 18/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : C.24.CH.403
Référence prélèvement : RIVE DE GIER_RD65_SC5_12.5-22CM
Date de prélèvement : 29/10/2024
Nature du prélèvement : ENROBES
Localisation : Information non communiquée
Adresse du site : A47 - RIVE DE GIER

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques - Concassage des échantillons (4mm) (1) - Extraction solide/liquide assistée par micro-ondes, dosage par chromatographie en phase gazeuse / Spectrométrie de masse			NF EN 15002 Méthode interne : R-RAN-MOP-3-23
# Naphtalène	0,95	mg/kg	
# Acénaphthylène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphène	<0,50	mg/kg	
# Fluorène	<0,50	mg/kg	
# Phénanthrène	<0,50	mg/kg	
# Anthracène	<0,50	mg/kg	
# Fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Pyrène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Chrysène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(b)fluoranthène (2)	<0,50	mg/kg	
# Benzo(k)fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Dibenzo(a,h)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(g,h,i)peryène	<0,50	mg/kg	
Somme des 16 HAP (3)	[0,95 - 8,45]	mg/kg	

(1) Le laboratoire accepte un pourcentage de refus maximum de 20 %.

(2) Correspond à la somme de Benzo(b)fluoranthène et de Benzo(j)fluoranthène, les deux analytes étant co-élus.

(3) Si un des résultats est < X, la somme des 16 HAP est donnée sous forme [min - max] où « min » est calculée en prenant la valeur minimale de 0 et « max » est calculée en prenant la valeur maximale de X.

Observation(s) :

Quantité d'échantillon < 100g, la représentativité de l'échantillon est potentiellement impactée.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



SC6

Procès-Verbal (PV) : recherche d'amiante dans les enrobés

Nombre de pages : 1 + PV FlashLab non dissociables

FICHE DE SYNTHESE CAROTTAGE – COUPE – IMPLANTATION



8 cm d'enrobé 0/10
(0 - 8 cm)

GNT

Maître d'ouvrage :

DIRCE

Chantier :

RIVE DE GIER
Impasse du Château

Résultat(s) d'analyse(s) :

Couche	Somme des HAP (mg/kg)	Présence de fibres
0 - 8 cm	<8,0	NON

Implantation (Photographie) :



Géoréférencement en degrés décimaux (WGS84) à +/- 5 m :

45.520962 4.59424

Implantation (vue aérienne) :

Source Géoportail



☒ Implantation du carottage

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX, PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS

Client : LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

DOSSIER

Référence FlashLab : 24FPP017778

Référence client © : C.24.CH.403

Adresse du site © : A47 - RIVE DE GIER

Date de réception : 12/11/2024

Edition du rapport : 18/11/2024 à 16:13

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 24FPP017778-016								
Référence échantillon client © : RIVE DE GIER_IMPASSE DU CHATEAU_SC6_0-8C - ENROBES								
Localisation © :								
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Agrégat(s) Anguleux, Gris, Beige	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	jnkouangang	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

EL GAIED Mouna
Technicienne de Laboratoire

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV008019-19112024-135114 du 19/11/2024 à 13:51

HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES DANS LES ENROBES

N° dossier FlashLab : 24ENV008019
N° échantillon FlashLab : 24ENV008019-016

Date de réception : 12/11/2024
Date d'analyse : 18/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : C.24.CH.403
Référence prélèvement : RIVE DE GIER_IMPASSE DU CHATEAU_SC6_0-8C
Date de prélèvement : 29/10/2024
Nature du prélèvement : ENROBES
Localisation : Information non communiquée
Adresse du site : A47 - RIVE DE GIER

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques - Concassage des échantillons (4mm) (1) - Extraction solide/liquide assistée par micro-ondes, dosage par chromatographie en phase gazeuse / Spectrométrie de masse			NF EN 15002 Méthode interne : R-RAN-MOP-3-23
# Naphtalène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphthylène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphène	<0,50	mg/kg	
# Fluorène	<0,50	mg/kg	
# Phénanthrène	<0,50	mg/kg	
# Anthracène	<0,50	mg/kg	
# Fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Pyrène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Chrysène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(b)fluoranthène (2)	<0,50	mg/kg	
# Benzo(k)fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Dibenzo(a,h)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(g,h,i)pérylène	<0,50	mg/kg	
Somme des 16 HAP (3)	<8,00	mg/kg	

(1) Le laboratoire accepte un pourcentage de refus maximum de 20 %.

(2) Correspond à la somme de Benzo(b)fluoranthène et de Benzo(j)fluoranthène, les deux analytes étant co-élusés.

(3) Si un des résultats est < X, la somme des 16 HAP est donnée sous forme [min – max] où « min » est calculée en prenant la valeur minimale de 0 et « max » est calculée en prenant la valeur maximale de X.

Observation(s) :

Quantité d'échantillon < 100g, la représentativité de l'échantillon est potentiellement impactée.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



SC7

Procès-Verbal (PV) : recherche d'amiante dans les enrobés

Nombre de pages : 1 + PV FlashLab non dissociables

FICHE DE SYNTHESE CAROTTAGE – COUPE – IMPLANTATION



8 cm d'enrobé 0/10
(0 - 8 cm)

8 cm d'enrobé 0/14
(8 - 16 cm)

10 cm d'enrobé 0/14
(16 - 26 cm)

GNT

Maître d'ouvrage :

DIRCE

Chantier :

RIVE DE GIER
Avenue Charles de Gaulle

Résultat(s) d'analyse(s) :

Couche	Somme des HAP (mg/kg)	Présence de fibres
0 - 8 cm	<8,0	NON
8 - 16 cm	<8,0	NON
16 - 26 cm	<8,0	NON

Implantation (Photographie) :



Géoréférencement en degrés décimaux (WGS84) à +/- 5 m :

45.521095 4.594031

Implantation (vue aérienne) :

Source Géoportail



 Implantation du carottage

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX, PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS

Client : LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

DOSSIER

Référence FlashLab : 24FPP017778

Référence client © : C.24.CH.403

Adresse du site © : A47 - RIVE DE GIER

Date de réception : 12/11/2024

Edition du rapport : 18/11/2024 à 16:13

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 24FPP017778-017								
Référence échantillon client © : RIVE DE GIER_AV.C. DE GAULLE_SC7_0-8CM - ENROBES								
Localisation © :								
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Agrégat(s) Anguleux, Gris, Beige	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	jnkouangang	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :



EL GAIED Mouna
Technicienne de Laboratoire

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV008019-19112024-135114 du 19/11/2024 à 13:51

HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES DANS LES ENROBES

N° dossier FlashLab : 24ENV008019
N° échantillon FlashLab : 24ENV008019-017

Date de réception : 12/11/2024
Date d'analyse : 18/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : C.24.CH.403
Référence prélèvement : RIVE DE GIER_AV.C. DE GAULLE_SC7_0-8CM
Date de prélèvement : 29/10/2024
Nature du prélèvement : ENROBES
Localisation : Information non communiquée
Adresse du site : A47 - RIVE DE GIER

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques - Concassage des échantillons (4mm) (1) - Extraction solide/liquide assistée par micro-ondes, dosage par chromatographie en phase gazeuse / Spectrométrie de masse			NF EN 15002 Méthode interne : R-RAN-MOP-3-23
# Naphtalène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphthylène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphène	<0,50	mg/kg	
# Fluorène	<0,50	mg/kg	
# Phénanthrène	<0,50	mg/kg	
# Anthracène	<0,50	mg/kg	
# Fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Pyrène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Chrysène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(b)fluoranthène (2)	<0,50	mg/kg	
# Benzo(k)fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Dibenzo(a,h)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(g,h,i)pérylène	<0,50	mg/kg	
Somme des 16 HAP (3)	<8,00	mg/kg	

(1) Le laboratoire accepte un pourcentage de refus maximum de 20 %.

(2) Correspond à la somme de Benzo(b)fluoranthène et de Benzo(j)fluoranthène, les deux analytes étant co-élusés.

(3) Si un des résultats est < X, la somme des 16 HAP est donnée sous forme [min – max] où « min » est calculée en prenant la valeur minimale de 0 et « max » est calculée en prenant la valeur maximale de X.

Observation(s) :

Quantité d'échantillon < 100g, la représentativité de l'échantillon est potentiellement impactée.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX, PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS

Client : LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

DOSSIER

Référence FlashLab : 24FPP017778

Référence client © : C.24.CH.403

Adresse du site © : A47 - RIVE DE GIER

Date de réception : 12/11/2024

Edition du rapport : 18/11/2024 à 16:13

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 24FPP017778-018								
Référence échantillon client © : RIVE DE GIER_AV.C. DE GAULLE_SC7_8-16CM - ENROBES								
Localisation © :								
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Agrégat(s) Anguleux, Gris, Beige	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	jnkouangang	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

EL GAIED Mouna
Technicienne de Laboratoire

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV008019-19112024-135114 du 19/11/2024 à 13:51

HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES DANS LES ENROBES

N° dossier FlashLab : 24ENV008019
N° échantillon FlashLab : 24ENV008019-018

Date de réception : 12/11/2024
Date d'analyse : 18/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : C.24.CH.403
Référence prélèvement : RIVE DE GIER_AV.C. DE GAULLE_SC7_8-16CM
Date de prélèvement : 29/10/2024
Nature du prélèvement : ENROBES
Localisation : Information non communiquée
Adresse du site : A47 - RIVE DE GIER

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques - Concassage des échantillons (4mm) (1) - Extraction solide/liquide assistée par micro-ondes, dosage par chromatographie en phase gazeuse / Spectrométrie de masse			NF EN 15002 Méthode interne : R-RAN-MOP-3-23
# Naphtalène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphthylène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphène	<0,50	mg/kg	
# Fluorène	<0,50	mg/kg	
# Phénanthrène	<0,50	mg/kg	
# Anthracène	<0,50	mg/kg	
# Fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Pyrène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Chrysène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(b)fluoranthène (2)	<0,50	mg/kg	
# Benzo(k)fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Dibenzo(a,h)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(g,h,i)pérylène	<0,50	mg/kg	
Somme des 16 HAP (3)	<8,00	mg/kg	

(1) Le laboratoire accepte un pourcentage de refus maximum de 20 %.

(2) Correspond à la somme de Benzo(b)fluoranthène et de Benzo(j)fluoranthène, les deux analytes étant co-élusés.

(3) Si un des résultats est < X, la somme des 16 HAP est donnée sous forme [min - max] où « min » est calculée en prenant la valeur minimale de 0 et « max » est calculée en prenant la valeur maximale de X.

Observation(s) :

Quantité d'échantillon < 100g, la représentativité de l'échantillon est potentiellement impactée.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX, PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS

Client : LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

DOSSIER

Référence FlashLab : 24FPP017778

Référence client © : C.24.CH.403

Adresse du site © : A47 - RIVE DE GIER

Date de réception : 12/11/2024

Edition du rapport : 18/11/2024 à 16:13

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 24FPP017778-019								
Référence échantillon client © : RIVE DE GIER_AV.C. DE GAULLE_SC7_16-26CM - ENROBES								
Localisation © :								
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	hloizeau	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Agrégat(s) Anguleux, Gris, Beige	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	hloizeau	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	jnkouangang	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

EL GAIED Mouna
Technicienne de Laboratoire

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV008019-19112024-135114 du 19/11/2024 à 13:51

HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES DANS LES ENROBES

N° dossier FlashLab : 24ENV008019
N° échantillon FlashLab : 24ENV008019-019

Date de réception : 12/11/2024
Date d'analyse : 18/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : C.24.CH.403
Référence prélèvement : RIVE DE GIER_AV.C. DE GAULLE_SC7_16-26CM
Date de prélèvement : 29/10/2024
Nature du prélèvement : ENROBES
Localisation : Information non communiquée
Adresse du site : A47 - RIVE DE GIER

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques - Concassage des échantillons (4mm) (1) - Extraction solide/liquide assistée par micro-ondes, dosage par chromatographie en phase gazeuse / Spectrométrie de masse			NF EN 15002 Méthode interne : R-RAN-MOP-3-23
# Naphtalène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphthylène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphène	<0,50	mg/kg	
# Fluorène	<0,50	mg/kg	
# Phénanthrène	<0,50	mg/kg	
# Anthracène	<0,50	mg/kg	
# Fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Pyrène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Chrysène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(b)fluoranthène (2)	<0,50	mg/kg	
# Benzo(k)fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Dibenzo(a,h)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(g,h,i)pérylène	<0,50	mg/kg	
Somme des 16 HAP (3)	<8,00	mg/kg	

(1) Le laboratoire accepte un pourcentage de refus maximum de 20 %.

(2) Correspond à la somme de Benzo(b)fluoranthène et de Benzo(j)fluoranthène, les deux analytes étant co-élusés.

(3) Si un des résultats est < X, la somme des 16 HAP est donnée sous forme [min – max] où « min » est calculée en prenant la valeur minimale de 0 et « max » est calculée en prenant la valeur maximale de X.

Observation(s) :

Quantité d'échantillon < 100g, la représentativité de l'échantillon est potentiellement impactée.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



SC8

Procès-Verbal (PV) : recherche d'amiante dans les enrobés

Nombre de pages : 1 + PV FlashLab non dissociables

FICHE DE SYNTHESE CAROTTAGE – COUPE – IMPLANTATION



9,5 cm d'enrobé 0/10
(0 - 9,5 cm)

8 cm d'enrobé 0/14
(9,5 - 17,5 cm)

12 cm d'enrobé 0/14
(17,5 - 29,5 cm)

GNT

Maître d'ouvrage :

DIRCE

Chantier :

RIVE DE GIER
Avenue Charles de Gaulle

Résultat(s) d'analyse(s) :

Couche	Somme des HAP (mg/kg)	Présence de fibres
0 - 9,5 cm	<8,0	NON
9,5 - 17,5 cm	<8,0	NON
17,5 - 29,5 cm	<8,0	NON

Implantation (Photographie) :

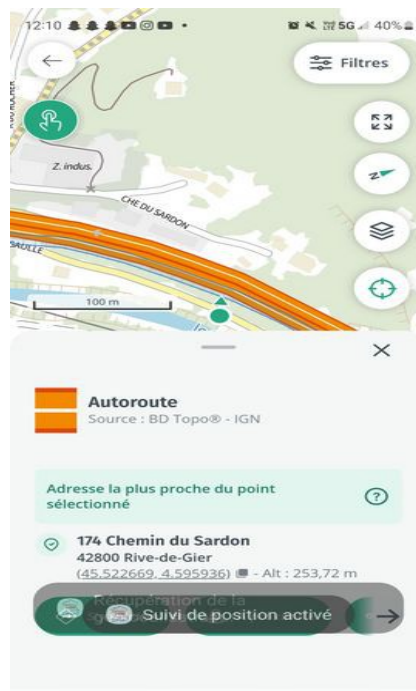


Géoréférencement en degrés décimaux (WGS84) à +/- 5 m :

45.522669 4.595936

Implantation (vue aérienne) :

Source Géoportail



☐ Implantation du carottage

**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

DOSSIER

Référence FlashLab : 24FPP017778

Référence client © : C.24.CH.403

Adresse du site © : A47 - RIVE DE GIER

Date de réception : 12/11/2024

Edition du rapport : 18/11/2024 à 16:13

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 24FPP017778-020								
Référence échantillon client © : RIVE DE GIER_AV.C. DE GAULLE_SC8_0-9.5CM - ENROBES								
Localisation © :								
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	hloizeau	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Agrégat(s) Anguleux, Gris, Beige	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	hloizeau	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	jnkouangang	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

EL GAIED Mouna
Technicienne de Laboratoire

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV008019-19112024-135114 du 19/11/2024 à 13:51

HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES DANS LES ENROBES

N° dossier FlashLab : 24ENV008019
N° échantillon FlashLab : 24ENV008019-020

Date de réception : 12/11/2024
Date d'analyse : 18/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : C.24.CH.403
Référence prélèvement : RIVE DE GIER_AV.C. DE GAULLE_SC8_0-9.5CM
Date de prélèvement : 29/10/2024
Nature du prélèvement : ENROBES
Localisation : Information non communiquée
Adresse du site : A47 - RIVE DE GIER

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques - Concassage des échantillons (4mm) (1) - Extraction solide/liquide assistée par micro-ondes, dosage par chromatographie en phase gazeuse / Spectrométrie de masse			NF EN 15002 Méthode interne : R-RAN-MOP-3-23
# Naphtalène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphthylène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphène	<0,50	mg/kg	
# Fluorène	<0,50	mg/kg	
# Phénanthrène	<0,50	mg/kg	
# Anthracène	<0,50	mg/kg	
# Fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Pyrène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Chrysène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(b)fluoranthène (2)	<0,50	mg/kg	
# Benzo(k)fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Dibenzo(a,h)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(g,h,i)peryène	<0,50	mg/kg	
Somme des 16 HAP (3)	<8,00	mg/kg	

(1) Le laboratoire accepte un pourcentage de refus maximum de 20 %.

(2) Correspond à la somme de Benzo(b)fluoranthène et de Benzo(j)fluoranthène, les deux analytes étant co-élusés.

(3) Si un des résultats est < X, la somme des 16 HAP est donnée sous forme [min - max] où « min » est calculée en prenant la valeur minimale de 0 et « max » est calculée en prenant la valeur maximale de X.

Observation(s) :

Quantité d'échantillon < 100g, la représentativité de l'échantillon est potentiellement impactée.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX, PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS

Client : LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

DOSSIER

Référence FlashLab : 24FPP017778

Référence client © : C.24.CH.403

Adresse du site © : A47 - RIVE DE GIER

Date de réception : 12/11/2024

Edition du rapport : 18/11/2024 à 16:13

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 24FPP017778-021								
Référence échantillon client © : RIVE DE GIER_AV.C. DE GAULLE_SC8_9.5-17. - ENROBES								
Localisation © :								
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	hloizeau	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Agrégat(s) Anguleux, Gris, Beige	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	hloizeau	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	jnkouangang	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

EL GAIED Mouna
Technicienne de Laboratoire

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV008019-19112024-135114 du 19/11/2024 à 13:51

HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES DANS LES ENROBES

N° dossier FlashLab : 24ENV008019
N° échantillon FlashLab : 24ENV008019-021

Date de réception : 12/11/2024
Date d'analyse : 18/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : C.24.CH.403
Référence prélèvement : RIVE DE GIER_AV.C. DE GAULLE_SC8_9.5-17.
Date de prélèvement : 29/10/2024
Nature du prélèvement : ENROBES
Localisation : Information non communiquée
Adresse du site : A47 - RIVE DE GIER

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques - Concassage des échantillons (4mm) (1) - Extraction solide/liquide assistée par micro-ondes, dosage par chromatographie en phase gazeuse / Spectrométrie de masse			NF EN 15002 Méthode interne : R-RAN-MOP-3-23
# Naphtalène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphthylène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphène	<0,50	mg/kg	
# Fluorène	<0,50	mg/kg	
# Phénanthrène	<0,50	mg/kg	
# Anthracène	<0,50	mg/kg	
# Fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Pyrène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Chrysène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(b)fluoranthène (2)	<0,50	mg/kg	
# Benzo(k)fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Dibenzo(a,h)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(g,h,i)pérylène	<0,50	mg/kg	
Somme des 16 HAP (3)	<8,00	mg/kg	

(1) Le laboratoire accepte un pourcentage de refus maximum de 20 %.

(2) Correspond à la somme de Benzo(b)fluoranthène et de Benzo(j)fluoranthène, les deux analytes étant co-élusés.

(3) Si un des résultats est < X, la somme des 16 HAP est donnée sous forme [min – max] où « min » est calculée en prenant la valeur minimale de 0 et « max » est calculée en prenant la valeur maximale de X.

Observation(s) :

Quantité d'échantillon < 100g, la représentativité de l'échantillon est potentiellement impactée.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX, PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS

Client : LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

DOSSIER

Référence FlashLab : 24FPP017778

Référence client © : C.24.CH.403

Adresse du site © : A47 - RIVE DE GIER

Date de réception : 12/11/2024

Edition du rapport : 18/11/2024 à 16:13

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 24FPP017778-022								
Référence échantillon client © : RIVE DE GIER_AV.C. DE GAULLE_SC8_17.5-29 - ENROBES								
Localisation © :								
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	hloizeau	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Agrégat(s) Anguleux, Gris, Beige	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	hloizeau	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	jnkouangang	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

EL GAIED Mouna
Technicienne de Laboratoire

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV008019-19112024-135114 du 19/11/2024 à 13:51

HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES DANS LES ENROBES

N° dossier FlashLab : 24ENV008019
N° échantillon FlashLab : 24ENV008019-022

Date de réception : 12/11/2024
Date d'analyse : 18/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : C.24.CH.403
Référence prélèvement : RIVE DE GIER_AV.C. DE GAULLE_SC8_17.5-29
Date de prélèvement : 29/10/2024
Nature du prélèvement : ENROBES
Localisation : Information non communiquée
Adresse du site : A47 - RIVE DE GIER

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques - Concassage des échantillons (4mm) (1) - Extraction solide/liquide assistée par micro-ondes, dosage par chromatographie en phase gazeuse / Spectrométrie de masse			NF EN 15002 Méthode interne : R-RAN-MOP-3-23
# Naphtalène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphthylène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphène	<0,50	mg/kg	
# Fluorène	<0,50	mg/kg	
# Phénanthrène	<0,50	mg/kg	
# Anthracène	<0,50	mg/kg	
# Fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Pyrène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Chrysène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(b)fluoranthène (2)	<0,50	mg/kg	
# Benzo(k)fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Dibenzo(a,h)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(g,h,i)pérylène	<0,50	mg/kg	
Somme des 16 HAP (3)	<8,00	mg/kg	

(1) Le laboratoire accepte un pourcentage de refus maximum de 20 %.

(2) Correspond à la somme de Benzo(b)fluoranthène et de Benzo(j)fluoranthène, les deux analytes étant co-élusés.

(3) Si un des résultats est < X, la somme des 16 HAP est donnée sous forme [min - max] où « min » est calculée en prenant la valeur minimale de 0 et « max » est calculée en prenant la valeur maximale de X.

Observation(s) :

Quantité d'échantillon < 100g, la représentativité de l'échantillon est potentiellement impactée.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



SC9

Procès-Verbal (PV) : recherche d'amiante dans les enrobés

Nombre de pages : 1 + PV FlashLab non dissociables

FICHE DE SYNTHESE CAROTTAGE – COUPE – IMPLANTATION



4,5 cm d'enrobé 0/10
(0 - 4,5 cm)

10 cm d'enrobé 0/14
(4,5 - 14,5 cm)

13 cm d'enrobé 0/14
(14,5 - 27,5 cm)

GNT

Maître d'ouvrage :

DIRCE

Chantier :

RIVE DE GIER
Avenue Charles de Gaulle

Résultat(s) d'analyse(s) :

Couche	Somme des HAP (mg/kg)	Présence de fibres
0 - 4,5 cm	<8,0	NON
4,5 - 14,5 cm	<8,0	NON
14,5 - 27,5 cm	<8,0	NON

Implantation (Photographie) :

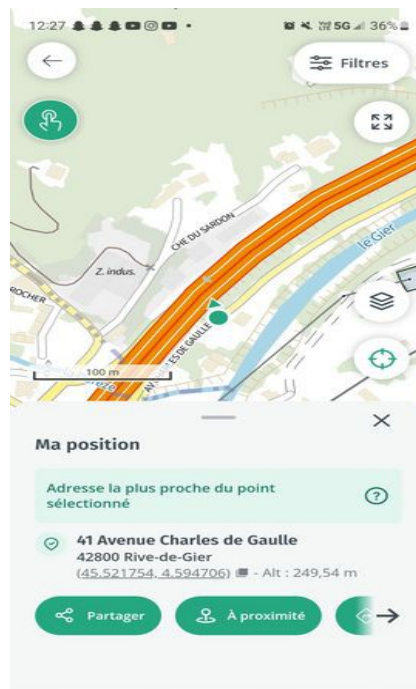


Géoréférencement en degrés décimaux (WGS84) à +/- 5 m :

45.521754 4.594706

Implantation (vue aérienne) :

Source Géoportail



☒ Implantation du carottage

**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

DOSSIER

Référence FlashLab : 24FPP017778

Référence client © : C.24.CH.403

Adresse du site © : A47 - RIVE DE GIER

Date de réception : 12/11/2024

Edition du rapport : 18/11/2024 à 16:13

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 24FPP017778-023								
Référence échantillon client © : RIVE DE GIER_AV.C. DE GAULLE_SC9_0-4.5CM - ENROBES								
Localisation © :								
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	hloizeau	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Agrégat(s) Anguleux, Gris, Beige	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	hloizeau	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	jnkouangang	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

EL GAIED Mouna
Technicienne de Laboratoire

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV008019-19112024-135114 du 19/11/2024 à 13:51

HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES DANS LES ENROBES

N° dossier FlashLab : 24ENV008019
N° échantillon FlashLab : 24ENV008019-023

Date de réception : 12/11/2024
Date d'analyse : 18/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : C.24.CH.403
Référence prélèvement : RIVE DE GIER_AV.C. DE GAULLE_SC9_0-4.5CM
Date de prélèvement : 29/10/2024
Nature du prélèvement : ENROBES
Localisation : Information non communiquée
Adresse du site : A47 - RIVE DE GIER

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques - Concassage des échantillons (4mm) (1) - Extraction solide/liquide assistée par micro-ondes, dosage par chromatographie en phase gazeuse / Spectrométrie de masse			NF EN 15002 Méthode interne : R-RAN-MOP-3-23
# Naphtalène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphthylène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphthène	<0,50	mg/kg	
# Fluorène	<0,50	mg/kg	
# Phénanthrène	<0,50	mg/kg	
# Anthracène	<0,50	mg/kg	
# Fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Pyrène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Chrysène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(b)fluoranthène (2)	<0,50	mg/kg	
# Benzo(k)fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Dibenzo(a,h)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(g,h,i)pérylène	<0,50	mg/kg	
Somme des 16 HAP (3)	<8,00	mg/kg	

(1) Le laboratoire accepte un pourcentage de refus maximum de 20 %.

(2) Correspond à la somme de Benzo(b)fluoranthène et de Benzo(j)fluoranthène, les deux analytes étant co-élusés.

(3) Si un des résultats est < X, la somme des 16 HAP est donnée sous forme [min - max] où « min » est calculée en prenant la valeur minimale de 0 et « max » est calculée en prenant la valeur maximale de X.

Observation(s) :

Quantité d'échantillon < 100g, la représentativité de l'échantillon est potentiellement impactée.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX, PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS

Client : LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

DOSSIER

Référence FlashLab : 24FPP017778

Référence client © : C.24.CH.403

Adresse du site © : A47 - RIVE DE GIER

Date de réception : 12/11/2024

Edition du rapport : 18/11/2024 à 16:13

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 24FPP017778-024								
Référence échantillon client © : RIVE DE GIER_AV.C. DE GAULLE_SC9_4.5-14. - ENROBES								
Localisation © :								
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	hloizeau	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Agrégat(s) Anguleux, Gris, Beige	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	hloizeau	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	jnkouangang	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

EL GAIED Mouna
Technicienne de Laboratoire

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV008019-19112024-135115 du 19/11/2024 à 13:51

HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES DANS LES ENROBES

N° dossier FlashLab : 24ENV008019
N° échantillon FlashLab : 24ENV008019-024

Date de réception : 12/11/2024
Date d'analyse : 18/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : C.24.CH.403
Référence prélèvement : RIVE DE GIER_AV.C. DE GAULLE_SC9_4.5-14.
Date de prélèvement : 29/10/2024
Nature du prélèvement : ENROBES
Localisation : Information non communiquée
Adresse du site : A47 - RIVE DE GIER

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques - Concassage des échantillons (4mm) (1) - Extraction solide/liquide assistée par micro-ondes, dosage par chromatographie en phase gazeuse / Spectrométrie de masse			NF EN 15002 Méthode interne : R-RAN-MOP-3-23
# Naphtalène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphthylène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphène	<0,50	mg/kg	
# Fluorène	<0,50	mg/kg	
# Phénanthrène	<0,50	mg/kg	
# Anthracène	<0,50	mg/kg	
# Fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Pyrène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Chrysène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(b)fluoranthène (2)	<0,50	mg/kg	
# Benzo(k)fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Dibenzo(a,h)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(g,h,i)pérylène	<0,50	mg/kg	
Somme des 16 HAP (3)	<8,00	mg/kg	

(1) Le laboratoire accepte un pourcentage de refus maximum de 20 %.

(2) Correspond à la somme de Benzo(b)fluoranthène et de Benzo(j)fluoranthène, les deux analytes étant co-élusés.

(3) Si un des résultats est < X, la somme des 16 HAP est donnée sous forme [min – max] où « min » est calculée en prenant la valeur minimale de 0 et « max » est calculée en prenant la valeur maximale de X.

Observation(s) :

Quantité d'échantillon < 100g, la représentativité de l'échantillon est potentiellement impactée.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX, PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS

Client : LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

DOSSIER

Référence FlashLab : 24FPP017778

Référence client © : C.24.CH.403

Adresse du site © : A47 - RIVE DE GIER

Date de réception : 12/11/2024

Edition du rapport : 18/11/2024 à 16:13

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 24FPP017778-025								
Référence échantillon client © : RIVE DE GIER_AV.C. DE GAULLE_SC9_14.5-27 - ENROBES								
Localisation © :								
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Agrégat(s) Anguleux, Gris, Beige	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	jnkouangang	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

EL GAIED Mouna
Technicienne de Laboratoire

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV008019-19112024-135115 du 19/11/2024 à 13:51

HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES DANS LES ENROBES

N° dossier FlashLab : 24ENV008019
N° échantillon FlashLab : 24ENV008019-025

Date de réception : 12/11/2024
Date d'analyse : 18/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : C.24.CH.403
Référence prélèvement : RIVE DE GIER_AV.C. DE GAULLE_SC9_14.5-27
Date de prélèvement : 29/10/2024
Nature du prélèvement : ENROBES
Localisation : Information non communiquée
Adresse du site : A47 - RIVE DE GIER

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques - Concassage des échantillons (4mm) (1) - Extraction solide/liquide assistée par micro-ondes, dosage par chromatographie en phase gazeuse / Spectrométrie de masse			NF EN 15002 Méthode interne : R-RAN-MOP-3-23
# Naphtalène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphthylène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphène	<0,50	mg/kg	
# Fluorène	<0,50	mg/kg	
# Phénanthrène	<0,50	mg/kg	
# Anthracène	<0,50	mg/kg	
# Fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Pyrène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Chrysène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(b)fluoranthène (2)	<0,50	mg/kg	
# Benzo(k)fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Dibenzo(a,h)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(g,h,i)pérylène	<0,50	mg/kg	
Somme des 16 HAP (3)	<8,00	mg/kg	

(1) Le laboratoire accepte un pourcentage de refus maximum de 20 %.

(2) Correspond à la somme de Benzo(b)fluoranthène et de Benzo(j)fluoranthène, les deux analytes étant co-élusés.

(3) Si un des résultats est < X, la somme des 16 HAP est donnée sous forme [min - max] où « min » est calculée en prenant la valeur minimale de 0 et « max » est calculée en prenant la valeur maximale de X.

Observation(s) :

Quantité d'échantillon < 100g, la représentativité de l'échantillon est potentiellement impactée.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



SC10

Procès-Verbal (PV) : recherche d'amiante dans les enrobés

Nombre de pages : 1 + PV FlashLab non dissociables

FICHE DE SYNTHESE CAROTTAGE – COUPE – IMPLANTATION



7 cm d'enrobé 0/10
(0 - 7 cm)

12,5 cm d'enrobé 0/14
(7 - 19,5 cm)

10,5 cm d'enrobé 0/14
(19,5 - 30 cm)

GNT

Maître d'ouvrage :

DIRCE

Chantier :

RIVE DE GIER
BRETELLE

Résultat(s) d'analyse(s) :

Couche	Somme des HAP (mg/kg)	Présence de fibres
0 - 7 cm	24,19	NON
7 - 19,5 cm	8,33	NON
19,5 - 30 cm	<8,0	NON

Implantation (Photographie) :

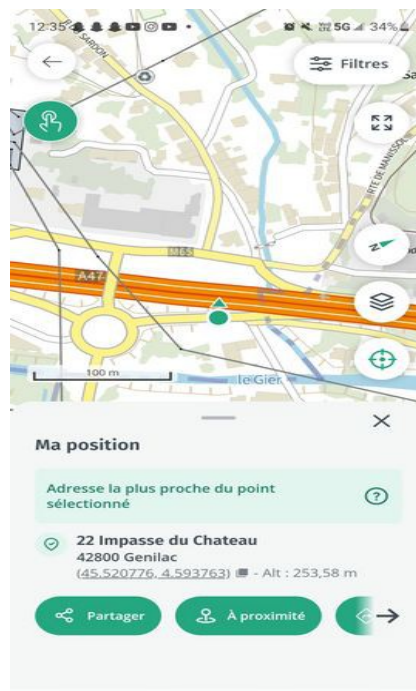


Géoréférencement en degrés décimaux (WGS84) à +/- 5 m :

45.520776 4.593763

Implantation (vue aérienne) :

Source Géoportail



☒ Implantation du carottage

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX, PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS

Client : LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

DOSSIER

Référence FlashLab : 24FPP017778

Référence client © : C.24.CH.403

Adresse du site © : A47 - RIVE DE GIER

Date de réception : 12/11/2024

Edition du rapport : 18/11/2024 à 16:13

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 24FPP017778-026								
Référence échantillon client © : RIVE DE GIER_BRETELLE_SC10_0-7CM - ENROBES								
Localisation © :								
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Agrégat(s) Anguleux, Gris, Beige	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	jnkouangang	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

EL GAIED Mouna
Technicienne de Laboratoire

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV008019-19112024-135115 du 19/11/2024 à 13:51

HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES DANS LES ENROBES

N° dossier FlashLab : 24ENV008019
N° échantillon FlashLab : 24ENV008019-026

Date de réception : 12/11/2024
Date d'analyse : 18/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : C.24.CH.403
Référence prélèvement : RIVE DE GIER_BRETELLE_SC10_0-7CM
Date de prélèvement : 29/10/2024
Nature du prélèvement : ENROBES
Localisation : Information non communiquée
Adresse du site : A47 - RIVE DE GIER

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques - Concassage des échantillons (4mm) (1) - Extraction solide/liquide assistée par micro-ondes, dosage par chromatographie en phase gazeuse / Spectrométrie de masse			NF EN 15002 Méthode interne : R-RAN-MOP-3-23
# Naphtalène	2,97	mg/kg	
# Acénaphthylène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphthène	<0,50	mg/kg	
# Fluorène	0,83	mg/kg	
# Phénanthrène	4,55	mg/kg	
# Anthracène	0,78	mg/kg	
# Fluoranthène	4,24	mg/kg	
# Pyrène	3,34	mg/kg	
# Benzo(a)anthracène	1,24	mg/kg	
# Chrysène	0,91	mg/kg	
# Benzo(b)fluoranthène (2)	1,33	mg/kg	
# Benzo(k)fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)pyrène	1,00	mg/kg	
# Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Dibenzo(a,h)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(g,h,i)pérylène	<0,50	mg/kg	
Somme des 16 HAP (3)	[21,19 - 24,19]	mg/kg	

(1) Le laboratoire accepte un pourcentage de refus maximum de 20 %.

(2) Correspond à la somme de Benzo(b)fluoranthène et de Benzo(j)fluoranthène, les deux analytes étant co-élusés.

(3) Si un des résultats est < X, la somme des 16 HAP est donnée sous forme [min – max] où « min » est calculée en prenant la valeur minimale de 0 et « max » est calculée en prenant la valeur maximale de X.

Observation(s) :

Quantité d'échantillon < 100g, la représentativité de l'échantillon est potentiellement impactée.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX, PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS

Client : LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

DOSSIER

Référence FlashLab : 24FPP017778

Référence client © : C.24.CH.403

Adresse du site © : A47 - RIVE DE GIER

Date de réception : 12/11/2024

Edition du rapport : 18/11/2024 à 16:13

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 24FPP017778-027								
Référence échantillon client © : RIVE DE GIER_BRETELLE_SC10_7-19.5CM - ENROBES								
Localisation © :								
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Agrégat(s) Anguleux, Gris, Beige	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	jnkouangang	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

EL GAIED Mouna
Technicienne de Laboratoire

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV008019-19112024-135115 du 19/11/2024 à 13:51

HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES DANS LES ENROBES

N° dossier FlashLab : 24ENV008019
N° échantillon FlashLab : 24ENV008019-027

Date de réception : 12/11/2024
Date d'analyse : 18/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : C.24.CH.403
Référence prélèvement : RIVE DE GIER_BRETELLE_SC10_7-19.5CM
Date de prélèvement : 29/10/2024
Nature du prélèvement : ENROBES
Localisation : Information non communiquée
Adresse du site : A47 - RIVE DE GIER

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques - Concassage des échantillons (4mm) (1) - Extraction solide/liquide assistée par micro-ondes, dosage par chromatographie en phase gazeuse / Spectrométrie de masse			NF EN 15002 Méthode interne : R-RAN-MOP-3-23
# Naphtalène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphthylène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphène	<0,50	mg/kg	
# Fluorène	<0,50	mg/kg	
# Phénanthrène	0,77	mg/kg	
# Anthracène	<0,50	mg/kg	
# Fluoranthène	0,57	mg/kg	
# Pyrène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Chrysène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(b)fluoranthène (2)	<0,50	mg/kg	
# Benzo(k)fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Dibenzo(a,h)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(g,h,i)pérylène	<0,50	mg/kg	
Somme des 16 HAP (3)	[1,33 - 8,33]	mg/kg	

(1) Le laboratoire accepte un pourcentage de refus maximum de 20 %.

(2) Correspond à la somme de Benzo(b)fluoranthène et de Benzo(j)fluoranthène, les deux analytes étant co-élusés.

(3) Si un des résultats est < X, la somme des 16 HAP est donnée sous forme [min - max] où « min » est calculée en prenant la valeur minimale de 0 et « max » est calculée en prenant la valeur maximale de X.

Observation(s) :

Quantité d'échantillon < 100g, la représentativité de l'échantillon est potentiellement impactée.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

DOSSIER

Référence FlashLab : 24FPP017778

Référence client © : C.24.CH.403

Adresse du site © : A47 - RIVE DE GIER

Date de réception : 12/11/2024

Edition du rapport : 18/11/2024 à 16:13

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 24FPP017778-028								
Référence échantillon client © : RIVE DE GIER_BRETELLE_SC10_19.5-30CM - ENROBES								
Localisation © :								
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Agrégat(s) Anguleux, Gris, Beige	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	jnkouangang	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

EL GAIED Mouna
Technicienne de Laboratoire

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV008019-19112024-135115 du 19/11/2024 à 13:51

HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES DANS LES ENROBES

N° dossier FlashLab : 24ENV008019
N° échantillon FlashLab : 24ENV008019-028

Date de réception : 12/11/2024
Date d'analyse : 18/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : C.24.CH.403
Référence prélèvement : RIVE DE GIER_BRETELLE_SC10_19.5-30CM
Date de prélèvement : 29/10/2024
Nature du prélèvement : ENROBES
Localisation : Information non communiquée
Adresse du site : A47 - RIVE DE GIER

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques - Concassage des échantillons (4mm) (1) - Extraction solide/liquide assistée par micro-ondes, dosage par chromatographie en phase gazeuse / Spectrométrie de masse			NF EN 15002 Méthode interne : R-RAN-MOP-3-23
# Naphtalène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphthylène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphène	<0,50	mg/kg	
# Fluorène	<0,50	mg/kg	
# Phénanthrène	<0,50	mg/kg	
# Anthracène	<0,50	mg/kg	
# Fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Pyrène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Chrysène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(b)fluoranthène (2)	<0,50	mg/kg	
# Benzo(k)fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Dibenzo(a,h)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(g,h,i)pérylène	<0,50	mg/kg	
Somme des 16 HAP (3)	<8,00	mg/kg	

(1) Le laboratoire accepte un pourcentage de refus maximum de 20 %.

(2) Correspond à la somme de Benzo(b)fluoranthène et de Benzo(j)fluoranthène, les deux analytes étant co-élusés.

(3) Si un des résultats est < X, la somme des 16 HAP est donnée sous forme [min – max] où « min » est calculée en prenant la valeur minimale de 0 et « max » est calculée en prenant la valeur maximale de X.

Observation(s) :

Quantité d'échantillon < 100g, la représentativité de l'échantillon est potentiellement impactée.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



SC11

Procès-Verbal (PV) : recherche d'amiante dans les enrobés

Nombre de pages : 1 + PV FlashLab non dissociables

FICHE DE SYNTHÈSE CAROTTAGE – COUPE – IMPLANTATION



4 cm d'enrobé 0/10
(0 - 4 cm)

GNT

Maître d'ouvrage :

DIRCE

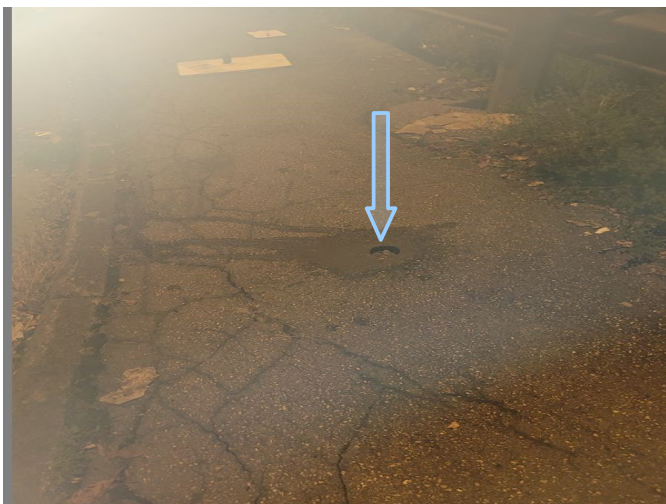
Chantier :

RIVE DE GIER
RD65 - TROTTOIR

Résultat(s) d'analyse(s) :

Couche	Somme des HAP (mg/kg)	Présence de fibres
0 - 4 cm	<8,0	NON

Implantation (Photographie) :

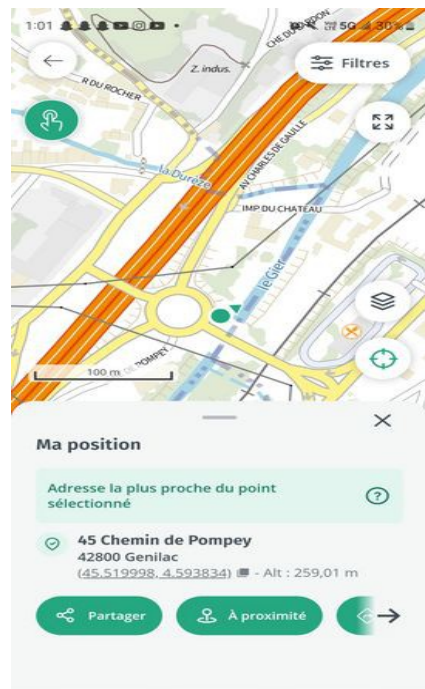


Géoréférencement en degrés décimaux (WGS84) à +/- 5 m :

45.519998 4.593834

Implantation (vue aérienne) :

Source Géoportail



☒ Implantation du carottage

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX, PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS

Client : LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

DOSSIER

Référence FlashLab : 24FPP017778

Référence client © : C.24.CH.403

Adresse du site © : A47 - RIVE DE GIER

Date de réception : 12/11/2024

Edition du rapport : 18/11/2024 à 16:13

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 24FPP017778-029								
Référence échantillon client © : RIVE DE GIER_RD65_11_0-4CM - ENROBES								
Localisation © :								
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Agrégat(s) Anguleux, Gris, Beige	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	jnkouangang	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

EL GAIED Mouna
Technicienne de Laboratoire

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV008019-19112024-135115 du 19/11/2024 à 13:51

HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES DANS LES ENROBES

N° dossier FlashLab : 24ENV008019
N° échantillon FlashLab : 24ENV008019-029

Date de réception : 12/11/2024
Date d'analyse : 18/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : C.24.CH.403
Référence prélèvement : RIVE DE GIER_RD65_11_0-4CM
Date de prélèvement : 29/10/2024
Nature du prélèvement : ENROBES
Localisation : Information non communiquée
Adresse du site : A47 - RIVE DE GIER

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques - Concassage des échantillons (4mm) (1) - Extraction solide/liquide assistée par micro-ondes, dosage par chromatographie en phase gazeuse / Spectrométrie de masse			NF EN 15002 Méthode interne : R-RAN-MOP-3-23
# Naphtalène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphthylène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphène	<0,50	mg/kg	
# Fluorène	<0,50	mg/kg	
# Phénanthrène	<0,50	mg/kg	
# Anthracène	<0,50	mg/kg	
# Fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Pyrène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Chrysène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(b)fluoranthène (2)	<0,50	mg/kg	
# Benzo(k)fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Dibenzo(a,h)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(g,h,i)pérylène	<0,50	mg/kg	
Somme des 16 HAP (3)	<8,00	mg/kg	

(1) Le laboratoire accepte un pourcentage de refus maximum de 20 %.

(2) Correspond à la somme de Benzo(b)fluoranthène et de Benzo(j)fluoranthène, les deux analytes étant co-élusés.

(3) Si un des résultats est < X, la somme des 16 HAP est donnée sous forme [min - max] où « min » est calculée en prenant la valeur minimale de 0 et « max » est calculée en prenant la valeur maximale de X.

Observation(s) :

Quantité d'échantillon < 100g, la représentativité de l'échantillon est potentiellement impactée.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



SC12

Procès-Verbal (PV) : recherche d'amiante dans les enrobés

Nombre de pages : 1 + PV FlashLab non dissociables

FICHE DE SYNTHESE CAROTTAGE – COUPE – IMPLANTATION



8 cm d'enrobé 0/10
(0 - 8 cm)

GNT

Maître d'ouvrage :

DIRCE

Chantier :

RIVE DE GIER
RD65 - TROTTOIR

Résultat(s) d'analyse(s) :

Couche	Somme des HAP (mg/kg)	Présence de fibres
0 - 8 cm	<8,0	NON

Implantation (Photographie) :

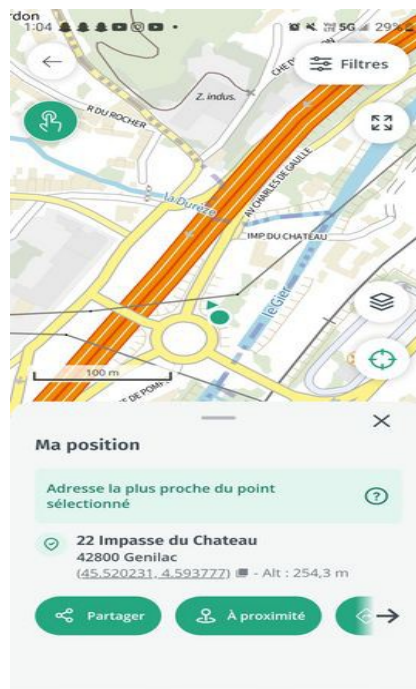


Géoréférencement en degrés décimaux (WGS84) à +/- 5 m :

45.520231 4.593777

Implantation (vue aérienne) :

Source Géoportail



☒ Implantation du carottage

**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

DOSSIER

Référence FlashLab : 24FPP017778

Référence client © : C.24.CH.403

Adresse du site © : A47 - RIVE DE GIER

Date de réception : 12/11/2024

Edition du rapport : 18/11/2024 à 16:13

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 24FPP017778-030								
Référence échantillon client © : RIVE DE GIER_RD65_12_0-8CM - ENROBES								
Localisation © :								
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Agrégat(s) Anguleux, Gris, Beige	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	jnkouangang	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

EL GAIED Mouna
Technicienne de Laboratoire

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV008019-19112024-135115 du 19/11/2024 à 13:51

HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES DANS LES ENROBES

N° dossier FlashLab : 24ENV008019
N° échantillon FlashLab : 24ENV008019-030

Date de réception : 12/11/2024
Date d'analyse : 18/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : C.24.CH.403
Référence prélèvement : RIVE DE GIER_RD65_12_0-8CM
Date de prélèvement : 29/10/2024
Nature du prélèvement : ENROBES
Localisation : Information non communiquée
Adresse du site : A47 - RIVE DE GIER

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques - Concassage des échantillons (4mm) (1) - Extraction solide/liquide assistée par micro-ondes, dosage par chromatographie en phase gazeuse / Spectrométrie de masse			NF EN 15002 Méthode interne : R-RAN-MOP-3-23
# Naphtalène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphthylène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphène	<0,50	mg/kg	
# Fluorène	<0,50	mg/kg	
# Phénanthrène	<0,50	mg/kg	
# Anthracène	<0,50	mg/kg	
# Fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Pyrène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Chrysène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(b)fluoranthène (2)	<0,50	mg/kg	
# Benzo(k)fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Dibenzo(a,h)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(g,h,i)pérylène	<0,50	mg/kg	
Somme des 16 HAP (3)	<8,00	mg/kg	

(1) Le laboratoire accepte un pourcentage de refus maximum de 20 %.

(2) Correspond à la somme de Benzo(b)fluoranthène et de Benzo(j)fluoranthène, les deux analytes étant co-élusés.

(3) Si un des résultats est < X, la somme des 16 HAP est donnée sous forme [min - max] où « min » est calculée en prenant la valeur minimale de 0 et « max » est calculée en prenant la valeur maximale de X.

Observation(s) :

Quantité d'échantillon < 100g, la représentativité de l'échantillon est potentiellement impactée.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



SC13

Procès-Verbal (PV) : recherche d'amiante dans les enrobés

Nombre de pages : 1 + PV FlashLab non dissociables

FICHE DE SYNTHESE CAROTTAGE – COUPE – IMPLANTATION



5,5 cm d'enrobé 0/10
(0 - 5,5 cm)

GNT

Maître d'ouvrage :

DIRCE

Chantier :

RIVE DE GIER
RD65 - TROTTOIR

Résultat(s) d'analyse(s) :

Couche	Somme des HAP (mg/kg)	Présence de fibres
0 - 5,5 cm	<8,0	NON

Implantation (Photographie) :

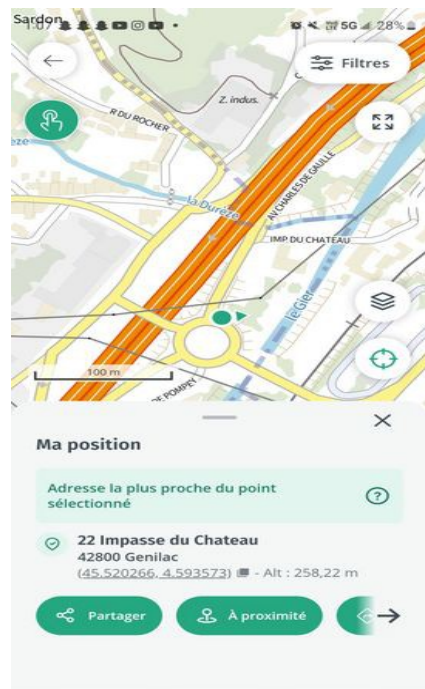


Géoréférencement en degrés décimaux (WGS84) à +/- 5 m :

45.520266 4.593573

Implantation (vue aérienne) :

Source Géoportail



☒ Implantation du carottage

**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

DOSSIER

Référence FlashLab : 24FPP017778

Référence client © : C.24.CH.403

Adresse du site © : A47 - RIVE DE GIER

Date de réception : 12/11/2024

Edition du rapport : 18/11/2024 à 16:13

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 24FPP017778-031								
Référence échantillon client © : RIVE DE GIER_RD65_13_0-5.5CM - ENROBES								
Localisation © :								
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Agrégat(s) Anguleux, Gris, Beige	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	jnkouangang	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

EL GAIED Mouna
Technicienne de Laboratoire

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV008019-19112024-135115 du 19/11/2024 à 13:51

HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES DANS LES ENROBES

N° dossier FlashLab : 24ENV008019
N° échantillon FlashLab : 24ENV008019-031

Date de réception : 12/11/2024
Date d'analyse : 18/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : C.24.CH.403
Référence prélèvement : RIVE DE GIER_RD65_13_0-5.5CM
Date de prélèvement : 29/10/2024
Nature du prélèvement : ENROBES
Localisation : Information non communiquée
Adresse du site : A47 - RIVE DE GIER

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques - Concassage des échantillons (4mm) (1) - Extraction solide/liquide assistée par micro-ondes, dosage par chromatographie en phase gazeuse / Spectrométrie de masse			NF EN 15002 Méthode interne : R-RAN-MOP-3-23
# Naphtalène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphthylène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphène	<0,50	mg/kg	
# Fluorène	<0,50	mg/kg	
# Phénanthrène	<0,50	mg/kg	
# Anthracène	<0,50	mg/kg	
# Fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Pyrène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Chrysène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(b)fluoranthène (2)	<0,50	mg/kg	
# Benzo(k)fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Dibenzo(a,h)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(g,h,i)pérylène	<0,50	mg/kg	
Somme des 16 HAP (3)	<8,00	mg/kg	

(1) Le laboratoire accepte un pourcentage de refus maximum de 20 %.

(2) Correspond à la somme de Benzo(b)fluoranthène et de Benzo(j)fluoranthène, les deux analytes étant co-élusés.

(3) Si un des résultats est < X, la somme des 16 HAP est donnée sous forme [min – max] où « min » est calculée en prenant la valeur minimale de 0 et « max » est calculée en prenant la valeur maximale de X.

Observation(s) :

Quantité d'échantillon < 100g, la représentativité de l'échantillon est potentiellement impactée.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



SC14

Procès-Verbal (PV) : recherche d'amiante dans les enrobés

Nombre de pages : 1 + PV FlashLab non dissociables

FICHE DE SYNTHESE CAROTTAGE – COUPE – IMPLANTATION



6 cm d'enrobé 0/10
(0 - 6 cm)

GNT

Maître d'ouvrage :

DIRCE

Chantier :

RIVE DE GIER
RD65 - TROTTOIR

Résultat(s) d'analyse(s) :

Couche	Somme des HAP (mg/kg)	Présence de fibres
0 - 6 cm	<8,0	NON

Implantation (Photographie) :

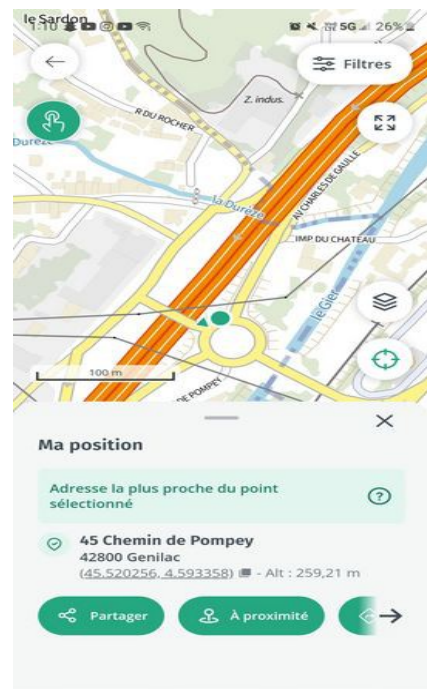


Géoréférencement en degrés décimaux (WGS84) à +/- 5 m :

45.520256 4.593358

Implantation (vue aérienne) :

Source Géoportail



☒ Implantation du carottage

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX, PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS

Client : LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

DOSSIER

Référence FlashLab : 24FPP017778

Référence client © : C.24.CH.403

Adresse du site © : A47 - RIVE DE GIER

Date de réception : 12/11/2024

Edition du rapport : 18/11/2024 à 16:13

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 24FPP017778-032								
Référence échantillon client © : RIVE DE GIER_RD65_14_0-6CM - ENROBES								
Localisation © :								
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Agrégat(s) Anguleux, Gris, Beige	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	jnkouangang	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :



EL GAIED Mouna
Technicienne de Laboratoire

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV008019-19112024-135115 du 19/11/2024 à 13:51

HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES DANS LES ENROBES

N° dossier FlashLab : 24ENV008019
N° échantillon FlashLab : 24ENV008019-032

Date de réception : 12/11/2024
Date d'analyse : 18/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : C.24.CH.403
Référence prélèvement : RIVE DE GIER_RD65_14_0-6CM
Date de prélèvement : 29/10/2024
Nature du prélèvement : ENROBES
Localisation : Information non communiquée
Adresse du site : A47 - RIVE DE GIER

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques - Concassage des échantillons (4mm) (1) - Extraction solide/liquide assistée par micro-ondes, dosage par chromatographie en phase gazeuse / Spectrométrie de masse			NF EN 15002 Méthode interne : R-RAN-MOP-3-23
# Naphtalène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphthylène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphène	<0,50	mg/kg	
# Fluorène	<0,50	mg/kg	
# Phénanthrène	<0,50	mg/kg	
# Anthracène	<0,50	mg/kg	
# Fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Pyrène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Chrysène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(b)fluoranthène (2)	<0,50	mg/kg	
# Benzo(k)fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Dibenzo(a,h)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(g,h,i)pérylène	<0,50	mg/kg	
Somme des 16 HAP (3)	<8,00	mg/kg	

(1) Le laboratoire accepte un pourcentage de refus maximum de 20 %.

(2) Correspond à la somme de Benzo(b)fluoranthène et de Benzo(j)fluoranthène, les deux analytes étant co-élusés.

(3) Si un des résultats est < X, la somme des 16 HAP est donnée sous forme [min - max] où « min » est calculée en prenant la valeur minimale de 0 et « max » est calculée en prenant la valeur maximale de X.

Observation(s) :

Quantité d'échantillon < 100g, la représentativité de l'échantillon est potentiellement impactée.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



SC15

Procès-Verbal (PV) : recherche d'amiante dans les enrobés

Nombre de pages : 1 + PV FlashLab non dissociables

FICHE DE SYNTHESE CAROTTAGE – COUPE – IMPLANTATION



3 cm d'enrobé 0/10
(0 - 3 cm)

GNT

Maître d'ouvrage :

DIRCE

Chantier :

RIVE DE GIER
BRETELLE - TROTTOIR

Résultat(s) d'analyse(s) :

Couche	Somme des HAP (mg/kg)	Présence de fibres
0 - 3 cm	8,07	NON

Implantation (Photographie) :

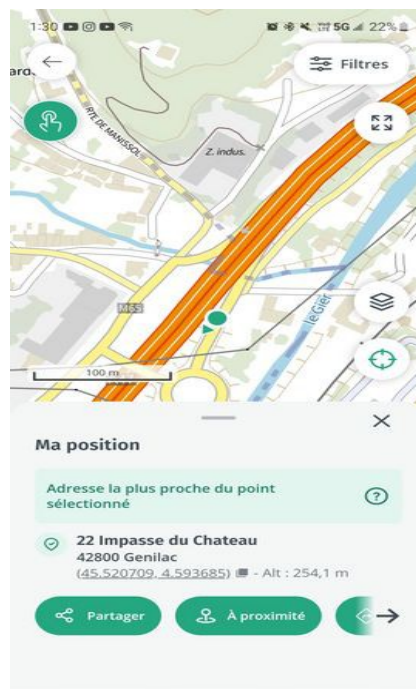


Géoréférencement en degrés décimaux (WGS84) à +/- 5 m :

45.520709 4.593685

Implantation (vue aérienne) :

Source Géoportail



☒ Implantation du carottage

**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

DOSSIER

Référence FlashLab : 24FPP017778

Référence client © : C.24.CH.403

Adresse du site © : A47 - RIVE DE GIER

Date de réception : 12/11/2024

Edition du rapport : 18/11/2024 à 16:13

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 24FPP017778-033								
Référence échantillon client © : RIVE DE GIER_BRETELLE_SC15_0-3CM - ENROBES								
Localisation © :								
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Agrégat(s) Anguleux, Gris, Beige	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	jnkouangang	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

EL GAIED Mouna
Technicienne de Laboratoire

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV008019-19112024-135115 du 19/11/2024 à 13:51

HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES DANS LES ENROBES

N° dossier FlashLab : 24ENV008019
N° échantillon FlashLab : 24ENV008019-033

Date de réception : 12/11/2024
Date d'analyse : 18/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : C.24.CH.403
Référence prélèvement : RIVE DE GIER_BRETELLE_SC15_0-3CM
Date de prélèvement : 29/10/2024
Nature du prélèvement : ENROBES
Localisation : Information non communiquée
Adresse du site : A47 - RIVE DE GIER

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques - Concassage des échantillons (4mm) (1) - Extraction solide/liquide assistée par micro-ondes, dosage par chromatographie en phase gazeuse / Spectrométrie de masse			NF EN 15002 Méthode interne : R-RAN-MOP-3-23
# Naphtalène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphthylène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphène	<0,50	mg/kg	
# Fluorène	<0,50	mg/kg	
# Phénanthrène	0,57	mg/kg	
# Anthracène	<0,50	mg/kg	
# Fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Pyrène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Chrysène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(b)fluoranthène (2)	<0,50	mg/kg	
# Benzo(k)fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Dibenzo(a,h)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(g,h,i)pérylène	<0,50	mg/kg	
Somme des 16 HAP (3)	[0,57 - 8,07]	mg/kg	

(1) Le laboratoire accepte un pourcentage de refus maximum de 20 %.

(2) Correspond à la somme de Benzo(b)fluoranthène et de Benzo(j)fluoranthène, les deux analytes étant co-élus.

(3) Si un des résultats est < X, la somme des 16 HAP est donnée sous forme [min - max] où « min » est calculée en prenant la valeur minimale de 0 et « max » est calculée en prenant la valeur maximale de X.

Observation(s) :

Quantité d'échantillon < 100g, la représentativité de l'échantillon est potentiellement impactée.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire

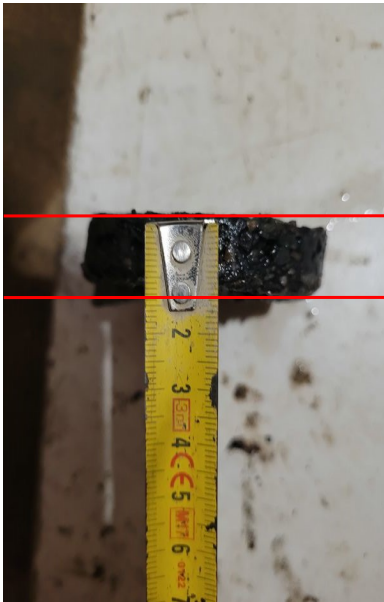


SC16

Procès-Verbal (PV) : recherche d'amiante dans les enrobés

Nombre de pages : 1 + PV FlashLab non dissociables

FICHE DE SYNTHESE CAROTTAGE – COUPE – IMPLANTATION



1,5 cm d'enrobé 0/10
(0 - 1,5 cm)

GNT

Maître d'ouvrage :

DIRCE

Chantier :

RIVE DE GIER
BRETELLE - TROTTOIR

Résultat(s) d'analyse(s) :

Couche	Somme des HAP (mg/kg)	Présence de fibres
0 - 1,5 cm	<8,0	NON

Implantation (Photographie) :

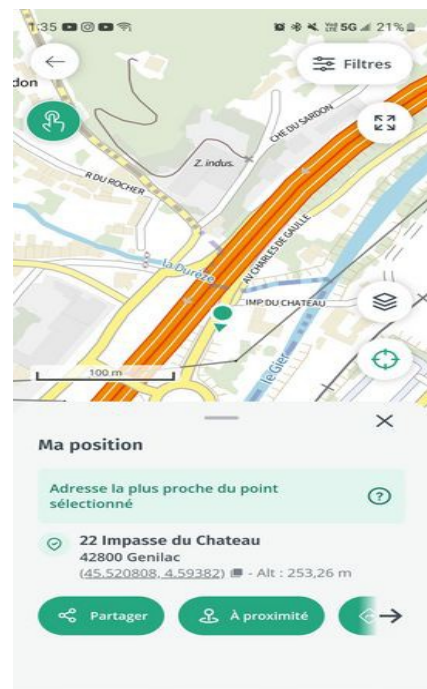


Géoréférencement en degrés décimaux (WGS84) à +/- 5 m :

45.520808 4.59382

Implantation (vue aérienne) :

Source Géoportail



☒ Implantation du carottage

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX, PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS

Client : LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

DOSSIER

Référence FlashLab : 24FPP017778

Référence client © : C.24.CH.403

Adresse du site © : A47 - RIVE DE GIER

Date de réception : 12/11/2024

Edition du rapport : 18/11/2024 à 16:13

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 24FPP017778-034								
Référence échantillon client © : RIVE DE GIER_BRETELLE_SC16_0-1.5CM - ENROBES								
Localisation © :								
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Agrégat(s) Anguleux, Gris, Beige	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	jnkouangang	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

EL GAIED Mouna
Technicienne de Laboratoire

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV008019-19112024-135115 du 19/11/2024 à 13:51

HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES DANS LES ENROBES

N° dossier FlashLab : 24ENV008019
N° échantillon FlashLab : 24ENV008019-034

Date de réception : 12/11/2024
Date d'analyse : 18/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : C.24.CH.403
Référence prélèvement : RIVE DE GIER_BRETELLE_SC16_0-1.5CM
Date de prélèvement : 29/10/2024
Nature du prélèvement : ENROBES
Localisation : Information non communiquée
Adresse du site : A47 - RIVE DE GIER

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques - Concassage des échantillons (4mm) (1) - Extraction solide/liquide assistée par micro-ondes, dosage par chromatographie en phase gazeuse / Spectrométrie de masse			NF EN 15002 Méthode interne : R-RAN-MOP-3-23
# Naphtalène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphthylène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphène	<0,50	mg/kg	
# Fluorène	<0,50	mg/kg	
# Phénanthrène	<0,50	mg/kg	
# Anthracène	<0,50	mg/kg	
# Fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Pyrène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Chrysène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(b)fluoranthène (2)	<0,50	mg/kg	
# Benzo(k)fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Dibenzo(a,h)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(g,h,i)pérylène	<0,50	mg/kg	
Somme des 16 HAP (3)	<8,00	mg/kg	

(1) Le laboratoire accepte un pourcentage de refus maximum de 20 %.

(2) Correspond à la somme de Benzo(b)fluoranthène et de Benzo(j)fluoranthène, les deux analytes étant co-élusés.

(3) Si un des résultats est < X, la somme des 16 HAP est donnée sous forme [min – max] où « min » est calculée en prenant la valeur minimale de 0 et « max » est calculée en prenant la valeur maximale de X.

Observation(s) :

Quantité d'échantillon < 100g, la représentativité de l'échantillon est potentiellement impactée.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



SC17

Procès-Verbal (PV) : recherche d'amiante dans les enrobés

Nombre de pages : 1 + PV FlashLab non dissociables

FICHE DE SYNTHESE CAROTTAGE – COUPE – IMPLANTATION



7,5 cm d'enrobé 0/10
(0 - 7,5 cm)

14 cm d'enrobé 0/14
(7,5 - 21,5 cm)

GNT

Maître d'ouvrage :

DIRCE

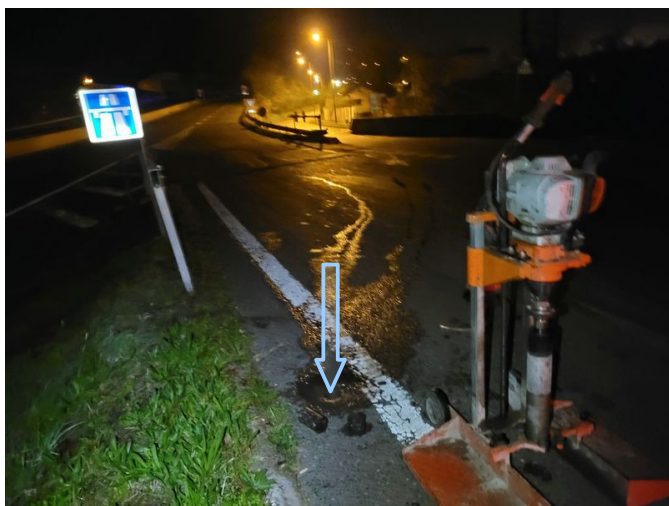
Chantier :

RIVE DE GIER
BRETTELLE

Résultat(s) d'analyse(s) :

Couche	Somme des HAP (mg/kg)	Présence de fibres
0 - 7,5 cm	17,81	NON
7,5 - 21,5 cm	<8,0	NON

Implantation (Photographie) :

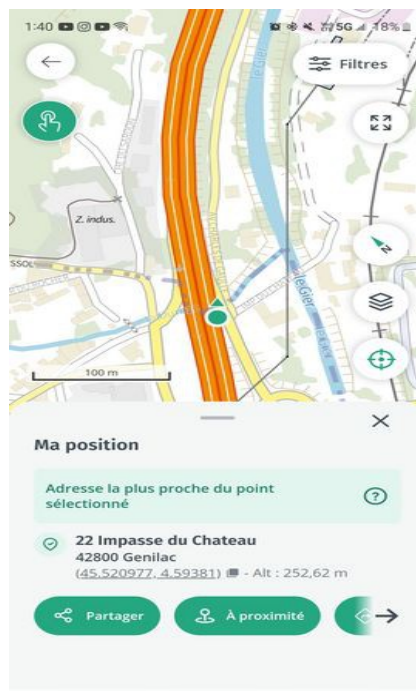


Géoréférencement en degrés décimaux (WGS84) à +/- 5 m :

45.520977 4.59381

Implantation (vue aérienne) :

Source Géoportail



☒ Implantation du carottage

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX, PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS

Client : LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

DOSSIER

Référence FlashLab : 24FPP017778

Référence client © : C.24.CH.403

Adresse du site © : A47 - RIVE DE GIER

Date de réception : 12/11/2024

Edition du rapport : 18/11/2024 à 16:13

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 24FPP017778-035								
Référence échantillon client © : RIVE DE GIER_BRETELLE_SC17_0-7.5CM - ENROBES								
Localisation © :								
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Agrégat(s) Anguleux, Gris, Beige	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	jnkouangang	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

EL GAIED Mouna
Technicienne de Laboratoire

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV008019-19112024-135115 du 19/11/2024 à 13:51

HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES DANS LES ENROBES

N° dossier FlashLab : 24ENV008019
N° échantillon FlashLab : 24ENV008019-035

Date de réception : 12/11/2024
Date d'analyse : 18/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : C.24.CH.403
Référence prélèvement : RIVE DE GIER_BRETELLE_SC17_0-7.5CM
Date de prélèvement : 29/10/2024
Nature du prélèvement : ENROBES
Localisation : Information non communiquée
Adresse du site : A47 - RIVE DE GIER

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques - Concassage des échantillons (4mm) (1) - Extraction solide/liquide assistée par micro-ondes, dosage par chromatographie en phase gazeuse / Spectrométrie de masse			NF EN 15002 Méthode interne : R-RAN-MOP-3-23
# Naphtalène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphthylène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphène	<0,50	mg/kg	
# Fluorène	<0,50	mg/kg	
# Phénanthrène	3,25	mg/kg	
# Anthracène	<0,50	mg/kg	
# Fluoranthène	3,53	mg/kg	
# Pyrène	2,76	mg/kg	
# Benzo(a)anthracène	1,05	mg/kg	
# Chrysène	0,77	mg/kg	
# Benzo(b)fluoranthène (2)	1,17	mg/kg	
# Benzo(k)fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)pyrène	0,76	mg/kg	
# Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Dibenzo(a,h)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(g,h,i)pérylène	0,52	mg/kg	
Somme des 16 HAP (3)	[13,81 - 17,81]	mg/kg	

(1) Le laboratoire accepte un pourcentage de refus maximum de 20 %.

(2) Correspond à la somme de Benzo(b)fluoranthène et de Benzo(j)fluoranthène, les deux analytes étant co-élus.

(3) Si un des résultats est < X, la somme des 16 HAP est donnée sous forme [min - max] où « min » est calculée en prenant la valeur minimale de 0 et « max » est calculée en prenant la valeur maximale de X.

Observation(s) :

Quantité d'échantillon < 100g, la représentativité de l'échantillon est potentiellement impactée.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

DOSSIER

Référence FlashLab : 24FPP017778

Référence client © : C.24.CH.403

Adresse du site © : A47 - RIVE DE GIER

Date de réception : 12/11/2024

Edition du rapport : 18/11/2024 à 16:13

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 24FPP017778-036								
Référence échantillon client © : RIVE DE GIER_BRETELLE_SC17_7.5-21.5CM - ENROBES								
Localisation © :								
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Agrégat(s) Anguleux, Gris, Beige	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Carotte d'enrobé Bitumineux	# Absence	# Liant Bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	jnkouangang	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

EL GAIED Mouna
Technicienne de Laboratoire

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

LABINFRA
GAUTIER MONDON
RN6 - ZA Les Ormeaux 3 rue Jean-Marie Paradon
71150 FONTAINES

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV008019-19112024-135115 du 19/11/2024 à 13:51

HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES DANS LES ENROBES

N° dossier FlashLab : 24ENV008019
N° échantillon FlashLab : 24ENV008019-036

Date de réception : 12/11/2024
Date d'analyse : 18/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : C.24.CH.403
Référence prélèvement : RIVE DE GIER_BRETELLE_SC17_7.5-21.5CM
Date de prélèvement : 29/10/2024
Nature du prélèvement : ENROBES
Localisation : Information non communiquée
Adresse du site : A47 - RIVE DE GIER

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques - Concassage des échantillons (4mm) (1) - Extraction solide/liquide assistée par micro-ondes, dosage par chromatographie en phase gazeuse / Spectrométrie de masse			NF EN 15002 Méthode interne : R-RAN-MOP-3-23
# Naphtalène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphthylène	<0,50	mg/kg	
# Acénaphène	<0,50	mg/kg	
# Fluorène	<0,50	mg/kg	
# Phénanthrène	<0,50	mg/kg	
# Anthracène	<0,50	mg/kg	
# Fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Pyrène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Chrysène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(b)fluoranthène (2)	<0,50	mg/kg	
# Benzo(k)fluoranthène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(a)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,50	mg/kg	
# Dibenzo(a,h)anthracène	<0,50	mg/kg	
# Benzo(g,h,i)peryène	<0,50	mg/kg	
Somme des 16 HAP (3)	<8,00	mg/kg	

(1) Le laboratoire accepte un pourcentage de refus maximum de 20 %.

(2) Correspond à la somme de Benzo(b)fluoranthène et de Benzo(j)fluoranthène, les deux analytes étant co-élusés.

(3) Si un des résultats est < X, la somme des 16 HAP est donnée sous forme [min – max] où « min » est calculée en prenant la valeur minimale de 0 et « max » est calculée en prenant la valeur maximale de X.

Observation(s) :

Quantité d'échantillon < 100g, la représentativité de l'échantillon est potentiellement impactée.

GRACIEUX Jérémy
Technicien de Laboratoire



Annexe 5 : Classification des missions types d'ingénierie géotechnique (NF P 94-500 novembre 2013)

L'enchaînement des missions d'ingénierie géotechnique (étapes 1 à 3) doit suivre les étapes de conception et de réalisation de tout projet pour contribuer à la maîtrise des risques géotechniques. Le maître d'ouvrage ou son mandataire doit faire réaliser successivement chacune de ces missions par une ingénierie géotechnique. Chaque mission s'appuie sur des données géotechniques adaptées issues d'investigations géotechniques appropriées.

ETAPE 1 : ETUDE GEOTECHNIQUE PREALABLE (G1)

Cette mission exclut toute approche des quantités, délais et coûts d'exécution des ouvrages géotechniques qui entre dans le cadre de la mission d'étude géotechnique de conception (étape 2). Elle est à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire. Elle comprend deux phases :

Phase Etude de site (ES)

Elle est réalisée en amont d'une étude préliminaire d'esquisse ou d'APS pour une première identification des risques géotechniques d'un site.

- Faire une enquête documentaire sur le cadre géotechnique du site et l'existence d'avoisinants avec visite du site et des alentours.
- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Fournir un rapport donnant pour le site étudié un modèle géologique préliminaire, les principales caractéristiques géotechniques et une première identification des risques géotechniques majeurs.

Phase Principes Généraux de Construction (PGC)

Elle est réalisée au stade d'une étude préliminaire, d'esquisse ou d'APS pour réduire les conséquences des risques géotechniques majeurs identifiés. Elle s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées.

- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats,
- Fournir un rapport de synthèse des données géotechniques à ce stade d'étude (première approche de la ZIG, horizons porteurs potentiels, ainsi que certains principes généraux de construction envisageables (notamment fondations, terrassements, ouvrages enterrés, améliorations de sols).

ETAPE 2 : ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION (G2)

Cette mission permet l'élaboration du projet des ouvrages géotechniques et réduit les conséquences des risques géotechniques importants identifiés. Elle est à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire et est réalisée en collaboration avec la maîtrise d'œuvre ou intégrée à cette dernière. Elle comprend trois phases :

Phase Avant-Projet (AVP)

Elle est réalisée au stade de l'avant-projet de la maîtrise d'œuvre et s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées.

- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats,
- Fournir un rapport donnant les hypothèses géotechniques à prendre en compte au stade de l'avant-projet, les principes de construction envisageables (terrassements, soutènements, pentes et talus, fondations, assises des dallages et voiries, améliorations de sols, dispositions générales vis-à-vis des nappes et des avoisinants), une ébauche dimensionnelle par type d'ouvrage géotechnique et la pertinence d'application de la méthode observationnelle pour une meilleure maîtrise des risques géotechniques.

Phase Projet (PRO)

Elle est réalisée au stade du projet de la maîtrise d'œuvre et s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées suffisamment représentatives pour le site.

- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats,
- Fournir un dossier de synthèse des hypothèses géotechniques à prendre en compte au stade du projet (valeurs caractéristiques des paramètres géotechniques en particulier), des notes techniques donnant les choix constructifs des ouvrages géotechniques (terrassements, soutènements, pentes et talus, fondations, assises des dallages et voiries, améliorations de sols, dispositions vis-à-vis des nappes et des avoisinants), des notes de calcul de dimensionnement, un avis sur les valeurs seuils et une approche des quantités.

Phase DCE / ACT

Elle est réalisée pour finaliser le Dossier de Consultation des Entreprises et assister le maître d'ouvrage pour l'établissement des Contrats de Travaux avec le ou les entrepreneurs retenus pour les ouvrages géotechniques.

- Etablir ou participer à la rédaction des documents techniques nécessaires et suffisants à la consultation des entreprises pour leurs études de réalisation des ouvrages géotechniques (dossier de la phase Projet avec plans, notices techniques, cahier des charges particulières, cadre de bordereau des prix et estimatif, planning prévisionnel).
- Assister éventuellement le maître d'ouvrage pour la sélection des entreprises, analyser les offres techniques, participer à la finalisation des pièces techniques des contrats de travaux.

ETAPE 3 : ETUDES GEOTECHNIQUES DE REALISATION (G3 et G4, distinctes et simultanées)

→ ETUDE ET SUIVI GEOTECHNIQUES D'EXÉCUTION (G3)

Cette mission permet de réduire les risques géotechniques résiduels par la mise en œuvre à temps de mesures correctives d'adaptation ou d'optimisation. Elle est confiée à l'entrepreneur sauf disposition contractuelle contraire, sur la base de la phase G2 DCE/ACT.

Elle comprend deux phases interactives :

Phase Etude

- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Etudier dans le détail les ouvrages géotechniques : notamment établissement d'une note d'hypothèses géotechniques sur la base des données fournies par le contrat de travaux ainsi que des résultats des éventuelles investigations complémentaires, définition et dimensionnement (calculs justificatifs) des ouvrages géotechniques, méthodes et conditions d'exécution (phasages généraux, suivis, auscultations et contrôles à prévoir, valeurs seuils, dispositions constructives complémentaires éventuelles).
- Elaborer le dossier géotechnique d'exécution des ouvrages géotechniques provisoires et définitifs : plans d'exécution, de phasage et de suivi.

Phase Suivi

- Suivre en continu les auscultations et l'exécution des ouvrages géotechniques, appliquer si nécessaire des dispositions constructives prédéfinies en phase étude.
- Vérifier les données géotechniques par relevés lors des travaux et par un programme d'investigations géotechniques complémentaire si nécessaire (le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats).
- Etablir la prestation géotechnique du dossier des ouvrages exécutés (DOE) et fournir les documents nécessaires à l'établissement du dossier d'interventions ultérieures sur l'ouvrage (DIUO).

→ SUPERVISION GEOTECHNIQUE D'EXECUTION (G4)

Cette mission permet de vérifier la conformité des hypothèses géotechniques prises en compte dans la mission d'étude et suivi géotechniques d'exécution. Elle est à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire et est réalisée en collaboration avec la maîtrise d'œuvre ou intégrée à cette dernière. Elle comprend deux phases interactives :

Phase Supervision de l'étude d'exécution :

- Donner un avis sur la pertinence des hypothèses géotechniques de l'étude géotechnique d'exécution, des dimensionnements et méthodes d'exécution, des adaptations ou optimisations des ouvrages géotechniques proposées par l'entrepreneur, du plan de contrôle, du programme d'auscultation et des valeurs seuils.

Phase Supervision du suivi d'exécution :

- Par interventions ponctuelles sur le chantier, donner un avis sur la pertinence du contexte géotechnique tel qu'observé par l'entrepreneur (G3), du comportement tel qu'observé par l'entrepreneur de l'ouvrage et des avoisinants concernés (G3), de l'adaptation ou de l'optimisation de l'ouvrage géotechnique proposée par l'entrepreneur (G3).
- Donner un avis sur la prestation géotechnique du DOE et sur les documents fournis par le DIUO.

DIAGNOSTIC GEOTECHNIQUE (G5)

Pendant le déroulement d'un projet ou au cours de la vie d'un ouvrage, il peut être nécessaire de procéder, de façon strictement limitative, à l'étude d'un ou plusieurs éléments géotechniques spécifiques, dans le cadre d'une mission ponctuelle. Ce diagnostic géotechnique précise l'influence de cet ou ces éléments géotechniques sur les risques géotechniques identifiés ainsi que leurs conséquences possibles pour le projet ou l'ouvrage existant.

- Définir, après enquête documentaire, un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Etudier un ou plusieurs éléments géotechniques spécifiques (par exemple soutènement, causes géotechniques d'un désordre) dans le cadre de ce diagnostic, mais sans aucune implication dans la globalité du projet ou dans l'étude de l'état général de l'ouvrage existant.
- Si ce diagnostic conduit à modifier une partie du projet ou à réaliser des travaux sur l'ouvrage existant, des études géotechniques de conception et/ou d'exécution ainsi qu'un suivi et une supervision géotechniques seront réalisés ultérieurement, conformément à l'enchaînement des missions d'ingénierie géotechnique (étape 2 et/ou 3).